**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 60 (1987)

**Heft:** 6

**Anhang:** Cahiers de l'ASPAN - SO, N 2-3, juin 1987, 5e année

**Autor:** [s.n.]

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 04.10.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

CAHIERS DE L'
# ASPAN
SUISSE OCCIDENTALE

Les *Cahiers de l'ASPAN – SO* sont l'organe d'information du groupe de Suisse occidentale de l'Association suisse pour l'aménagement national et paraissent régulièrement trois fois par an dans la revue *Habitation*. Ils sont adressés gratuitement à ses membres.

## SOMMAIRE

**Editorial**

Rendons à Corbu... (Arlette Ortis) II

**Articles de fond**

Le Corbusier et l'aménagement du territoire (Professeur Fulvio Moruzzi) II

Le Corbusier, urbaniste et aménagiste (Professeur Jacques Gubler) XIII

**Opinions**

Le Corbusier, un homme du XIXe siècle (Daniel Marco) XVI

Lettre de M. Burckhardt et réponse de la rédaction (Lucius Burckhardt, Michel Jaques) XX

**Témoignage**

Le Corbusier au colloque de Bruxelles de 1936 (Marcel Müller) XXI

**Documents**

La Fondation Le Corbusier à Paris (Des. Petrovic) XXII

Le Voyage d'Orient (Fernand Donzé) XXIII

**Publications nouvelles**

L'aménagement du territoire, mode d'emploi (Geneviève Calpini) XXIV

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'habitat groupé (Geneviève Calpini) XXIV

Cahier N° 2|3 Juin 1987

5e année – Tiré à part du N° 6 de la revue *Habitation*

# L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, MODE D'EMPLOI

Les articles 1 (buts) et 3 (principes) de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire ont fait l'objet de nombreux commentaires et analyses plus ou moins accessibles aux divers publics concernés. Sous le titre «Die Ziele und Grundsätze der Raumplanung», Pierre Strittmatter et Markus Gugger, aménagistes, en collaboration avec le dessinateur Hans-Peter Häderli veulent mettre à la portée de chacun l'étude des buts et des principes fondamentaux de l'aménagement du territoire qu'on a parfois, malgré leur importance, un peu tendance à oublier.

A cet effet, les auteurs suivent les pérégrinations de «monsieur tout le monde» dans le dédale des lettres, phrases et alinéas des art. 1 et 3 de la LAT.

La technique du commentaire permet au lecteur à la recherche d'un renseignement précis de se repérer rapidement. Il trouvera ainsi des explications claires à ses diverses interrogations. Agréable à lire et bien documentée, cette brochure n'a qu'un seul défaut, elle est rédigée en allemand, et l'ASPAN, qui en opère la diffusion, n'envisage pas de la traduire.

Vous pouvez commander cet ouvrage au secrétariat central de l'ASPAN, Schänzlihalde 21, à 3013 Berne (tél: (031) 42 64 44). Prix: 12 fr.

*Geneviève Calpini*

# TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR L'HABITAT GROUPÉ

A la fin de l'an dernier, paraissait une brochure intitulée «Demain, l'habitat individuel groupé», rédigée par Karin R. Lischner, sous le titre «Siedlungsformen der Zukunft. Individuelles verdichtetes Wohnen», traduite en français par Françoise Stokke et Arlette Ortis et publiée par l'ASPAN (mémoire N° 39).

On parle beaucoup d'habitat individuel groupé, mais celui qui cherche à se documenter sur la question, au-delà des discussions et des articles parus dans les journaux d'architecture, se retrouve face au vide (ou presque). Depuis la parution de cet ouvrage, cette lacune est comblée.

L'ouvrage se compose de deux parties. L'auteur commence par analyser les multiples avantages que présente l'habitat groupé sur les plans de l'aménagement du territoire, de l'environnement et de la qualité de la vie.

La seconde partie a pour objet l'étude d'exemples. Cette étude est particulièrement intéressante, parce qu'elle porte non seulement sur l'aspect et la situation des constructions, mais aussi sur la façon de vivre dans ces petites collectivités.

La parole est laissée aux habitants qui sont considérés, avec raison, comme les mieux à même de juger de la qualité de vie qu'offre l'habitat groupé.

Que vous soyez architecte, urbaniste, investisseur, chargé par une collectivité publique de tâches d'aménagement, ou simplement que vous vous intéressiez à une forme d'habitat correspondant mieux à votre mode de vie, cet ouvrage vous intéresse.

Vous pouvez vous le procurer auprès du secrétariat central de l'ASPAN, Schänzlihalde 21, à 3013 Berne (tél. (031) 42 64 44). Si vous passez votre commande avant le 15 septembre 1987, vous bénéficierez d'un important rabais, le prix étant fixé jusqu'à la date susmentionnée à 5 fr. au lieu de 14 fr.

*Geneviève Calpini*

**Bureau du groupe Suisse occidentale:**
Simon Kohler, président
Claude Ketterer, vice-président
Pierre Debrot, secrétaire
1a, Port-Roulant,
2003 Neuchâtel
Jacques Bregnard, trésorier
Chèques postaux
10-11902 Lausanne

**Rédaction des Cahiers ASPAN – SO:**
Geneviève Calpini, rédactrice responsable
ASPAN, Schänzlihalde 21, 3013 Berne
Tél. (031) 42 64 44

**Comité de rédaction:**
Michel Jaques, président
Membres:
Anne-Marie Betticher, Jacques Bregnard,
Fulvio Moruzzi, Arlette Ortis, Raymond Schaffert

**Rédaction «Habitation»:**
François-Joseph Z'Graggen, rédacteur principal
Département des travaux publics,
10, place de la Riponne, 1014 Lausanne
Tél. (021) 44 72 31

**Administration et publicité:**
Imprimeries Populaires, Lausanne
2, avenue de Tivoli, 1007 Lausanne
Tél. (021) 21 41 41, Chèques postaux 10-6622

# RENDONS À CORBU...

***Le «starsystème» atteint les milieux de l'architecture et de l'urbanisme. Faut-il s'en réjouir?***

Si le «système» en soi n'a rien de particulièrement attrayant, il n'en demeure pas moins que ce 100e anniversaire de la naissance de Charles-Edouard Jeanneret met à l'avant-scène le discours sur l'architecture et l'urbanisme, transformant ces disciplines en un fait d'actualité. Londres, Madrid, Paris, Marseille, Venise, Milan commémoreront l'événement et même la Suisse, qui n'a pas voulu de lui, se souvient de «son» grand homme: Zurich, Genève, Lausanne, Fribourg, La Chaux-de-Fonds lui consacrent des expositions.
Même si le remords nous tourmente, il ne doit pas masquer l'esprit d'analyse: force est de reconnaître que la vision de Le Corbusier dans le domaine de l'urbanisme est un échec.
Dans son désir naïf d'apporter le bonheur à l'humanité, dans son besoin d'ordre, il a réduit la ville à quelques fonctions simples sous-estimant le parti subtil qui pouvait être tiré de la continuité historique. Il a bâti sa théorie sur un constat de rupture: de nouvelles technologies, la facilité de se déplacer, la vitesse, auraient rompu la ligne évolutive venue de l'antiquité méditerranéenne. «La révolution architecturale accomplie offre ses ressources à l'urbanisation des villes contemporaines.» La montée en pointe de l'automobile est assimilée à un signe de progrès qui s'accompagne, grâce aux nouvelles technologies, de la séparation du piéton et de l'automobile. C'était en fait donner le champ libre à la colonisation de l'espace par la voiture.
Un lieu pour travailler, un lieu pour habiter, un lieu pour se récréer, c'était la naissance du zonage et la disparition de la mixité.
Après quarante ans, certaines de ces théories sont entrées dans nos lois et règlements. Il est à souhaiter que cette commémoration ne soit pas que l'expression d'une admiration inconditionnelle ni d'un jugement définitif, mais bien l'occasion d'une réflexion et d'un vrai débat sur la question de l'espace. La ville est perpétuellement «en projet» et elle sera telle que nous la ferons.

*Arlette Ortis*

---

*L'année Le Corbusier bat son plein; le centième anniversaire de sa naissance fait l'objet de multiples manifestations dans la presse, dans les médias et dans les salles d'exposition. L'ASPAN-SO a aussi voulu participer à ce grand cortège de l'architecture et de l'urbanisme moderne en organisant, d'une part, son assemblée annuelle à La Chaux-de-Fonds, où nous présenterons un audio-visuel et une exposition d'affiches. D'autre part, nous avons décidé de consacrer ce double cahier de l'ASPAN-SO à une série d'articles de fond, de témoignages et d'opinions mis en perspective et dont les deux points de fuite sont l'aménagement du territoire et l'urbanisme vus par Le Corbusier.*

La rédaction

---

## ARTICLES DE FOND

# LE CORBUSIER ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Pour pénétrer les préoccupations de Le Corbusier en matière d'aménagement du territoire, il ne faut pas aller chercher loin.
Il suffit d'ouvrir, à la première page, le document qui fut tour à tour brandi comme le symbole du salut urbanistique et piétiné par la suite comme la source de tous les malheurs. Et ceci bien que la grande majorité de ceux qui en vantaient les vertus ou en dénonçaient les sacrilèges n'en aient lu un seul paragraphe.
Dans les premières lignes de la Charte, le ton est donné: «La ville n'est qu'une partie d'un ensemble économique, social et politique constituant la région.»

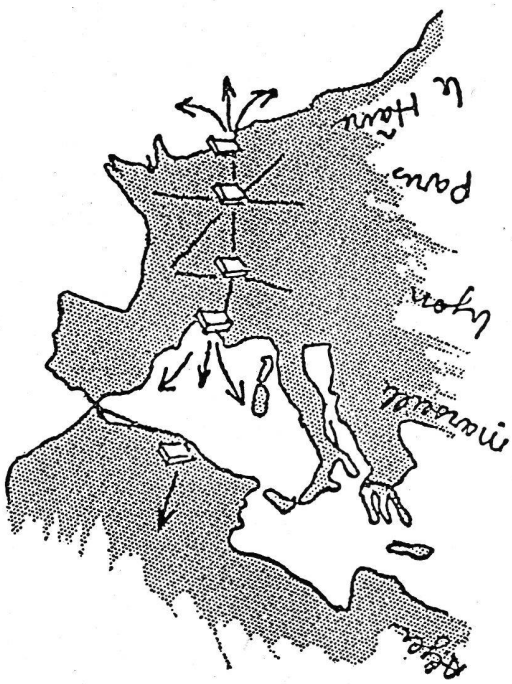

Les architectes de l'avant-garde des années 20 avaient cru bon d'infliger à l'urbanisme la thérapie miracle qui avait été administrée à l'architecture depuis l'école de Chicago: le fonctionnalisme. A l'époque, ils avaient estimé que la ville remplissait les quatre fonctions principales qui depuis ont été mémorisées par tous les initiés de l'urbanisme: habiter, travailler, circuler et se recréer.

Publié sous l'occupation en 1942, ce document constitue le bilan à cette époque de toute l'expérience de Le Corbusier en la matière, car n'oublions pas que la Charte reflète davantage ses thèses que celles de la totalité des congressistes qui en 1933 s'étaient abandonnés à la réflexion sur un bateau, entre Marseille et Le Pirée.

En préface à la réédition de 1957, Le Corbusier précisera qu'il «fallait rédiger, coordonner, mettre entre les mains du public une matière complexe, trouver en cette époque troublée une forme aussi anonyme que possible pour ne pas compromettre, par un nom réprouvé comme le mien, les objectifs recherchés...»

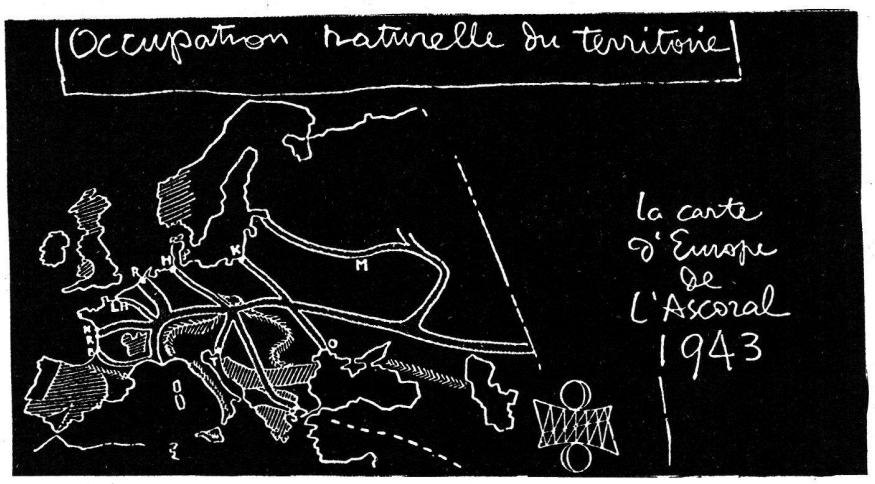


**L'agglomération, noyau vital de la région**

La Charte a donc été structurée selon quatre chapitres dédiés chacun à une des fonctions de base, mais le tout a été précédé par une introduction consacrée à «la ville et sa région». Les huit points abordés dans cette introduction constituent à eux seuls toute une doctrine sur l'aménagement du territoire.

Au premier point sont définies les limites de la région qui s'étale sur toute la zone d'influence d'une agglomération: l'agglomération constitue donc «le noyau vital d'une étendue géographique dont la limite n'est constituée que par la zone d'influence d'une autre agglomération».

Et il dira plus loin: «On ne peut envisager un problème d'urbanisme qu'en se référant constamment aux éléments constitutifs de la région et à sa géographie.»

La nature du sol et ses reliefs contribuent d'après lui à délimiter des entités sociales et à forger le caractère des habitants: «Ce sont les crêtes des monts qui ont délimité les zones de rassemblement où, peu à peu, réunis par des coutumes et des usages communs, des hommes se sont formés en peuplades»... «Plaines, collines et montagnes interviennent également pour modeler une sensibilité et déterminer une mentalité.»

De ce fait, la ville qui était au centre des préoccupations des architectes d'avant-garde quelques années après la constitution des CIAM, en 1928, ne peut plus être dissociée de sa région.

Dans la partie conclusive de la Charte: «points de doctrine», au chiffre 83, il titra: «la ville doit être étudiée dans l'ensemble de sa région d'influence, un plan de région remplacera le simple plan municipal. La limite de l'agglomération sera en fonction du rayon de son action économique.»

Au titre suivra l'exposé des motifs: «Les données d'un problème sont fournies par l'ensemble des activités qui se déploient non seulement dans la ville mais dans toute la région dont elle est le centre. La raison d'être de la ville doit être recherchée et exprimée en chiffres qui permettront de prévoir pour l'avenir les étapes d'un développement plausible. Le même travail appliqué aux agglomérations secondaires fournira une lecture de situation générale. Des attributions, des restrictions, des compensations pourront être décidées, qui fixeront à chaque ville entourée de sa région un caractère et une destinée propres. Ainsi, chacune prendra sa place et son rang dans l'économie générale du pays. Une délimitation claire des limites de la région en résultera. C'est ici de l'urbanisme total, capable d'apporter l'équilibre dans la province et dans le pays.»

Mais Le Corbusier voyait dans les limites administratives un obstacle à l'épanouissement des régions: «L'unité administrative coïncide rarement avec l'unité géographique, c'est-à-dire la région.»[1] Et au niveau urbain il dira: «Les limites administratives qui compartimentent le complexe urbain deviennent alors paralysantes.»[2]

Et en guise de conclusion à cette première constatation, revenons à la profession de foi qui clôt le premier point de la Charte: «Le plan de la ville n'est qu'un des éléments de ce tout qui constitue le plan régional.»

**L'homme, la société**
**et «la férocité des intérêts privés»**

Au centre des préoccupations qui dictent la physionomie du plan se trouvent l'homme et la société. «Livré à ses seules forces»... l'homme «... ne construirait que sa hutte et mènerait, dans l'insécurité, une vie soumise à des dangers et à des fatigues aggravés de toutes les angoisses de la solitude»...

«Devenu élément constitutif d'une société qui le soutient, il collabore directement ou indirectement aux mille entreprises assurant sa vie physique et développant sa vie spirituelle.»[3]

Contrairement aux reproches qui sont très souvent adressés à la légère aux avant-gardistes des années trente, Le Corbusier démontre bel et bien qu'il n'a pas tenu compte que des facteurs physiques et physiologiques, mais également des aspects psychologiques et moraux. Et il l'exprime clairement en exigeant la prise en compte des «valeurs d'ordre psychologique et physiologique attachées à la personne humaine introduisant dans le débat des préoccupations d'ordre individuel et d'ordre collectif, la vie ne s'épanouit que dans la mesure où s'accordent les deux principes contradictoires qui régissent la personnalité humaine: l'individuel et le collectif».

Il dira encore: «L'urbanisme est appelé à concevoir les règles nécessaires à assurer aux citadins les conditions de vie sauvegardant non seulement leur santé physique mais encore leur santé morale...»[4]

A maintes reprises, Le Corbusier s'acharnera contre «la violence» des intérêts privés. «La prééminence des initiatives privées, inspirées par l'intérêt personnel et par l'appât du gain, est à la base de ce regrettable état de choses... de la férocité de quelques intérêts privés est né le malheur d'innombrables personnes.»

Indiscutablement, Le Corbusier milite en faveur d'une subordination de l'intérêt privé à l'intérêt collectif qui, plus que les doctrines de gauche, nous rappelle le slogan associé à des événements de triste mémoire: «allgemeiner Nutz geht vor Eigen Nutz».

C'est d'ailleurs sur la conciliation des intérêts privés et collectifs que se conclut la Charte au point 95.

La coordination harmonieuse de ces intérêts contradictoires ne peut passer que par «un programme soigneusement étudié et qui ne laisse rien au hasard».

L'échelle humaine doit déterminer le cadre de vie. «Le dimensionnement de toutes choses... ne peut être régi que par l'échelle humaine».[5] La mesure naturelle de l'homme doit servir de base à toutes les échelles qui seront en rapport avec la vie et les diverses fonctions de l'être. L'échelle des mesures qui s'appliqueront aux surfaces ou aux distances, échelle des distances qui seront considérées dans leur rapport avec l'allure naturelle de l'homme, échelle des horaires qui doivent être déterminés en tenant compte de la course quotidienne du soleil.» Et ici Le Corbusier plaide la cause de l'architecte, auquel il faudrait confier l'aménagement de l'espace: «Qui pourra prendre les mesures nécessaires pour mener à bien cette tâche, sinon l'architecte qui possède la parfaite connaissance de l'homme, qui a abandonné les graphismes illusoires.»[6]... Il ne s'agit pas d'un chèque en blanc qu'il faut lui confier, une condition préalable doit être remplie: «L'architecture, après la déroute de ces dernières années, doit à nouveau être mise au service de l'homme. Elle doit quitter les pompes stériles»...[7]

Mais «l'architecte devra s'adjoindre, à tous les échelons de l'entreprise, de nombreux spécialistes...[8], car les principes de l'urbanisme moderne ont été dégagés par le labeur d'innombrables techniciens: techniciens de l'art de bâtir, techniciens de la santé, techniciens de l'organisation sociale».[9]

De ces considérations découlent les conditions indispensables afin qu'un plan soit viable: «un plan est sage lorsqu'il permet une collaboration fructueuse tout en ménageant au maximum la liberté individuelle. Rayonnement de la personne dans le cadre du civisme».[10]

**Les facteurs économiques et politiques**
**et rôle de l'autorité**

«L'économie[11] est l'un des grands ressorts de la vie... elle joue le rôle d'un moteur qui, suivant la force de ses pulsations, introduit la prodigalité, conseille la prudence ou impose la sobriété.» Le Corbusier parle bien du rôle des cultures qui entourent la ville et qui assurent le ravitaillement ainsi que des ressources d'un sous-sol précieux, mais le sujet n'est qu'effleuré. Le «ressort économique» lui semble n'avoir qu'une valeur momentanée. Il est en effet tributaire de forces imprévues que le hasard ou l'initiative humaine peuvent rendre productrices ou laisser inopérantes.

La politique[12], quant à elle, est «un phénomène plus mobile que tout autre, et Le Corbusier semble en apprécier son rôle pour la vitalité d'une ville, d'une région ou d'un pays». C'est un système qui, dans des limites assez rigides, gère uniformément le territoire et la société, leur impose ses statuts et, en agissant singulièrement sur tous les leviers de commande, détermine dans l'ensemble du pays des modalités d'actions uniformes.

Les inconvénients de la mobilité de la politique sont contrebalancés par le système administratif qui, lui, «possède une stabilité naturelle». Toutefois, les changements fréquents du contexte notamment économique exigent une faculté d'adaptation importante; et il ajoute «il n'y a pas de cadre[13] administratif qui puisse prétendre à l'immortalité».

Mais pour opérer les transformations nécessaires, il faut encore que les responsables connaissent les problèmes et les solutions à y apporter. «Il faut d'abord que l'autorité soit éclairée et ensuite qu'elle agisse.»[14]

De plus «il ne suffit pas de formuler un diagnostic ni même de découvrir une solution, il faut encore que celle-ci soit imposée par les autorités responsables».[15]

Les situations économiques et politiques d'un pays ou d'une région sont très vulnérables et peuvent être ébranlées à tout instant soit dans l'une de leurs parties soit dans leur ensemble. Elles sont parfois même tributaires de phénomènes qui

échappent à leur contrôle. Elles peuvent «subir directement l'assaut des grands courants mondiaux» ou être à la merci d'une découverte scientifique.

**Le site et la forme urbaine**

Le Corbusier fait remarquer que «les mobiles qui donnèrent naissance à une cité furent de natures diverses: défense militaire, découvertes scientifiques, développement progressif des communications et des moyens de transport (routes de terre, d'eau, de fer et d'air)»...

«Tantôt c'était la valeur défensive. El le sommet d'un rocher, la boucle d'un fleuve voyaient naître une bourgade fortifiée. Parfois c'était le croisement de deux routes, une tête de pont ou une échancrure de la côte qui déterminaient l'emplacement du premier établissement. La cité de forme incertaine, le plus souvent en demi-cercle ou en cercle.

Lorsqu'elle était une ville de colonisation, on l'organisait comme un camp, sur des axes à angles droits et entourée de palissades rectilignes. Tout y était ordonné selon la proportion, la hiérarchie et la convenance. Les routes se détachaient des portes de l'enceinte et filaient obliquement vers des buts lointains. On retrouve encore dans le dessin des villes le premier noyau serré du bourg, les enceintes successives et le tracé des routes divergentes. On s'y tassait et trouvait, selon le degré de civilisation, une dose variable de bien-être. Ici, des règles profondément humaines dictaient le choix des dispositifs; là, des contraintes arbitraires donnaient naissance à des injustices flagrantes. Survint l'ère du machinisme. A une mesure millénaire que l'on aurait pu croire immuable, la vitesse du pas humain, s'ajouta une mesure, en pleine évolution, la vitesse des véhicules mécaniques.»[16]

La valeur du paysage et le rôle essentiel attribué aux conditions de nature sont abordés également dans «Manière de penser l'urbanisme».

La nature est censée «fournir un juste contrepoids aux facteurs artificiels nés de la machine».

«Il est donc opportun d'inventorier le capital-nature disponible, de tenir la comptabilité des stocks-nature: la nature intervient d'une façon essentielle dans la fonction habiter (soleil, espace, verdure). Elle est présente encore dans la fonction travailler (verdure et ciel). Elle joue un rôle éminent dans la fonction cultiver le corps et l'esprit (sites et paysage). Elle accompagne la circulation (site et paysage).

Par l'urbanisme et par l'architecture, les sites et le paysage peuvent entrer dans la ville, ou, de la ville, constituer un élément plastique et sensible décisif. Un site ou un paysage n'existent que par le truchement des yeux. Il s'agit donc de les rendre présents dans le meilleur de leur ensemble ou de leurs parties. Il faut tenir en main cette source de bénéfices inestimables. Un site ou un paysage sont faits de végétation à portée immédiate, d'étendues lisses ou accidentées, d'horizons lointains ou à bout portant. Le climat y fixe son empreinte dictant ce qui est apte à subsister et à se développer...».

Le sujet n'a pas été esquivé dans la Charte.

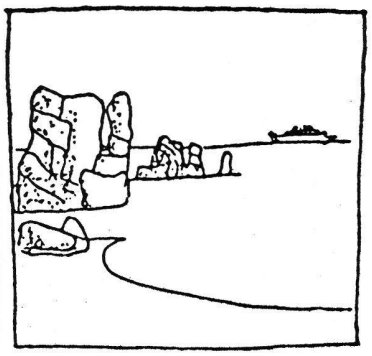

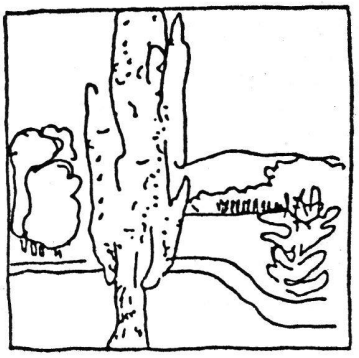

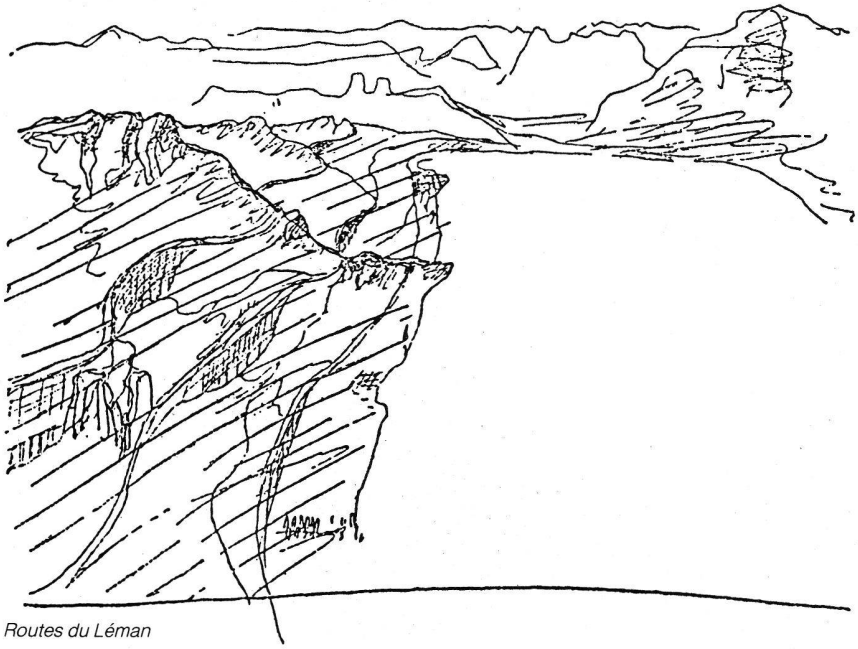

*Routes du Léman*

Dans les recommandations du chapitre des loisirs, il insiste sur le fait qu'«il s'agit non seulement de préserver les beautés naturelles encore intactes, mais aussi de réparer les outrages que certaines d'entre elles ont pu subir...»[17]

Même si Le Corbusier dénonce le fait que l'urbanisme «ne s'est attaqué jusqu'ici qu'à un seul problème, celui de la circulation»[18], au niveau de la région c'est par les voies de circulation qu'il entend aménager le territoire. Mais la route est pour lui bien plus qu'un convoyeur de trafic.

L'ouvrage «Sur les 4 routes», écrit en 1939, présente des passages presque lyriques sur le sujet et des éloges pour les paysages: «Une route n'est pas qu'une entité kilométrique; elle est un événement plastique au sein de la nature. Géométrie et nature ont été souvent le support de choses émouvantes: pont du Gard, ou simple chemin droit à travers le verger normand, avec la porte du logis au bout. Au XIXe siècle, le tracé des routes fut parfois une brutale intrusion technique dans le milieu naturel, sans égard aux choses abordées ou traversées. Autour des routes sont les arbres, les champs, les prairies, parfois des échappées ravissantes sur les horizons. La route peut être enrichie, choyée par d'heureuses interventions: son tracé, l'aménagement de ses abords réclament de la réflexion et de l'amour au même titre que toute œuvre de l'esprit. Il est des architectes paysagistes d'une technique sûre, et, au moment de réveiller les chemins de campagne, il ne faut pas oublier qu'ils seront comme le long vestibule de la maison paysanne et qu'ils doivent être des chemins aimés. Avec la verdure et l'espace, il faut créer la symphonie pastorale des routes de France.»

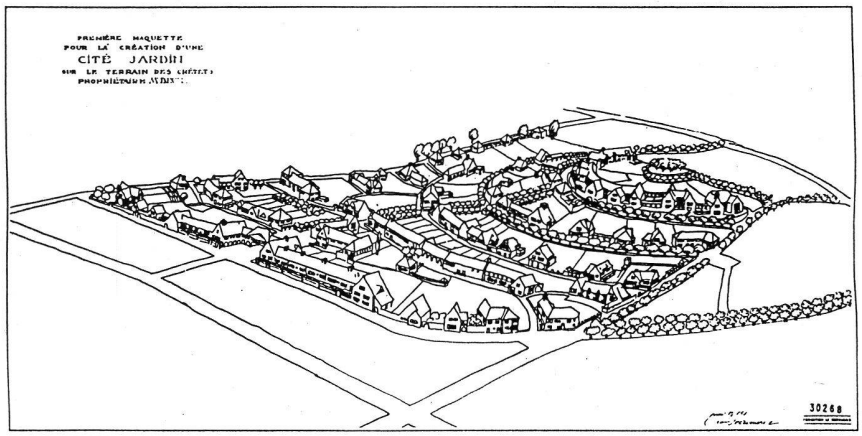


*Cité-jardin de La Chaux-de-Fonds*

«Le classement des routes en autostrades rapides et en chemins de piétons – ce grand luxe dû au machinisme, offert par lui en réparation de ses péchés de jeunesse – ne suffit-il pas à faire bondir l'imagination, à lui ouvrir d'amples perspectives?»

«Il est des lieux qui sont comme les balcons du monde. Ainsi les collines harmonieuses de la Côte d'Azur, au-dessus des calanques; le Valais, au débouché du Rhône et le versant de Lavaux, devant le Léman et les montagnes; Rio de Janeiro, entre ses éperons échevelés; des milliers d'autres encore, et les plus beaux inhabités. Sur ces balcons du monde qui forment des corbeilles au giron plus ou moins incliné, la prise de possession pourrait se faire par deux opérations conjuguées: atteindre, habiter.»

Les flancs vallonnés de ces paysages idylliques lui donnent des idées: «Sur certains endroits propices, quitter le terrain naturel et, en plein cirque de vigne... lancer l'autostrade en viaduc; explorer les substructures du viaduc pour l'aménagement de logis superposés comme les cellules d'un rayon de miel.

Chaque logis, comme une villa, peut avoir son jardin, un jardin suspendu...»

**Hygiène, cité-jardin et gaspillage de terrain**

L'urbanisme de Le Corbusier plonge incontestablement ses racines dans les revendications hygiéniques du XIXe siècle. D'ailleurs, son énumération lapidaire des composantes de l'environnement ne laissent pas de doute à ce sujet: le soleil, l'espace et la verdure sont «les trois premiers matériaux de l'urbanisme».[19]

Toutefois, sa conception sur l'utilisation du territoire se distance de celle de mouvements comme la «cité-jardin», issus eux aussi des mêmes considérations.

A plusieurs reprises Le Corbusier dénoncera cette forme d'habitat, entre autres dans l'ouvrage «Sur les 4 routes»: «Un faux urbanisme entreprit, il y a quelque cinquante ans, de congestionner les villes en inventant les cités-jardins.»

«La philanthropie s'en mêla, le lyrisme à bon marché aussi. Entrepreneurs, bienfaiteurs, poètes, s'en donnèrent à cœur joie. Ils étaient sincères. Ils ne se doutaient pas que derrière eux, alimentant de capitaux l'entreprise des cités-jardins, les conservateurs des situations acquises trouvèrent providentielle cette solution fleurie au problème des faubourgs menaçants. En projetant, comme en Amérique, des populations entières dans la vastitude des cités-jardins, loin des villes, on brisait les forces collectives, les réduisant à une poudre d'hommes dispersée aux quatre vents des cieux. Une presse inspirée, une littérature niaise, eurent vite fait de renouveler l'illusion rousseauiste de la liberté au milieu des verdures des grandes banlieues; de la santé et de la joie pour l'ouvrier! Le mouvement prit un élan irréductible. Sur cette équivoque naquit la mystique de la cité-jardin.»

Dans la Charte d'Athènes, il reviendra sur le sujet et dira que «certains» cherchent à transformer les banlieues malades en cité-jardin. «Paradis illusoires, solution irrationnelle. La banlieue est une erreur urbanistique répandue dans tout l'univers et poussée à ses conséquences extrêmes en Amérique. Elle constitue l'un des plus grands maux du siècle.»[20]

Que propose-t-il en lieu et place?

Des «constructions hautes, implantées à grande distance l'une de l'autre, doivent libérer le sol en faveur de larges surfaces vertes», et il faut éviter la lourde erreur commise dans les villes des deux Amériques. Des constructions hautes trop rapprochées ne feraient «qu'aggraver le malaise existant».

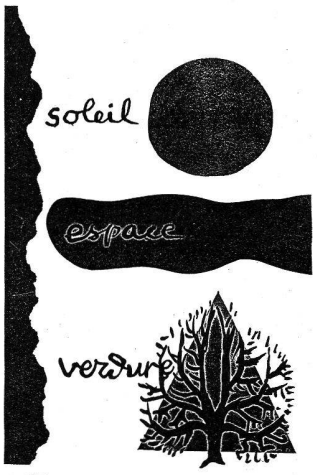


Il faut déterminer, par un examen sérieux des problèmes urbains, la hauteur qui convient le mieux à chaque cas particulier».

Il faut tenir compte «des ressources des techniques modernes pour élever des constructions hautes.»[21]

Et pourtant, jusqu'en 1925, Le Corbusier avait réalisé des plans de cités-jardins aussi bien à La Chaux-de-Fonds qu'à Audincourt ou à Pessac.

A cette époque, il avait également construit des maisons particulières d'une conception bien différente de celles qui le révélèrent par la suite sur le plan mondial. Dévoilées probablement, non sans un brin de perfidie, par des publications, Le Corbusier manifesta une certaine mansuétude à l'égard de ces essais de jeunesse, attitude qu'il aurait vraisemblablement assumée au sujet des plans de masse rappelés plus haut.

A l'époque, il avait sans doute été influencé par les thèses d'Howard, le «père de la cité-jardin», et par les travaux de Unwin et Parker et également les études de Tony Garnier. Mais à partir du projet pour la «Nuova Locarno» (1933–1935), il se distancie de cette forme dispendieuse de terrain et le projet, dont il s'évertue à démontrer les avantages aux promoteurs sceptiques, prévoit des maisons en gradins telles qu'il les avait prévues pour le lotissement Durand à Alger, en 1932.[22]

Dès ce moment, il ne concédera plus au lotissement de maisons particulières qu'un statut de regroupement de résidences provisoires ou d'urgence.

A vrai dire, dès 1911, Le Corbusier manifestait déjà sans équivoque son aversion pour cette forme d'habitat. Dans un passage des textes qu'il envoyait à la *Feuille d'Avis de La Chaux-de-Fonds* durant «son voyage d'Orient», il confiait sa position: «Cela veut dire que la ville ne doit pas retourner à la campagne; ce serait donner au malaise, la maladie comme remède. La ville doit se poursuivre et se réenfanter elle-même. Elle se le doit et, du reste, ne pourrait faire autrement.»[23]

**Les trois établissements humains**

A plusieurs reprises et dans différentes publications, Le Corbusier a exposé sa conception de l'aménagement du territoire basée sur les trois établissements humains. Pour finir, il a consacré un livre essentiellement à ce sujet.[24]

Dans un passage de cet ouvrage, il constate et propose: «Les *établissements humains* sont répartis sur le sol. Ils le sont mal, après ce premier cycle centenaire du machinisme, et ce désordre a conduit à la crise. Les établissements humains doivent occuper le sol en des points spécifiquement désignés, et leur forme, issue de valeurs intrinsèques, s'organise en une authentique biologie bâtie.»

«Ainsi est-on conduit à proposer, pour la terre, une unité (nouvelle ou renouvelée) d'exploitation agricole. Outil des productions alimentaires. Pour l'industrie, une forme spécifiquement répondante, la cité linéaire industrielle. Outil des fabrications.

Aux croisements des grandes routes, les cités radioconcentriques des échanges pourront être ou redevenir, tantôt isolément ou tantôt simultanément, les centres de commerce, les cités de pensée, les cités d'administration et de gouvernement.»

«Il faut souligner ici que l'une de ces formes fondamentales est nouvelle: la cité linéaire des transformations industrielles et que c'est ici un immense événement capital dans l'histoire des sociétés humaines.»

«L'étude de ces trois sortes d'établissement nous permettra d'avancer vers des certitudes. L'occupation du sol pourra être reconsidérée, ce qui signifie proprement: ordonner l'espace, faire de la géographie humaine et de la géo-architecture.»

«On pourra, dès lors, parler d'équipement, terme qui place toutes choses sous l'égide de la technique en réclamant de celle-ci les méthodes raisonnables.»

«Voici donc la tâche esquissée: reconnaître pour les besoins d'aujourd'hui le nombre et la forme des établissements humains de la civilisation machiniste.»

Les concentrations humaines graviteront donc autour de

1. l'unité d'exploitation agricole;
2. la cité linéaire industrielle;
3. la cité radioconcentrique d'échange.

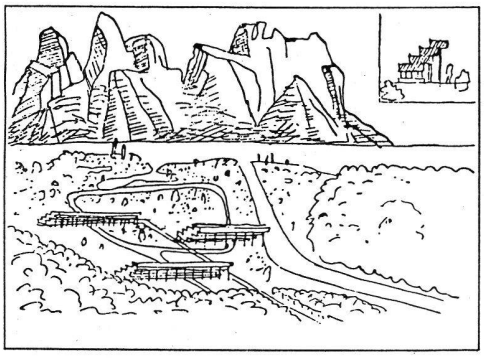

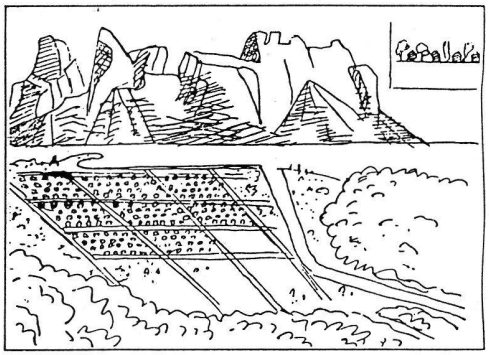

*Croquis de Le Corbusier représentant les projets de la «Nuova Locarno»*

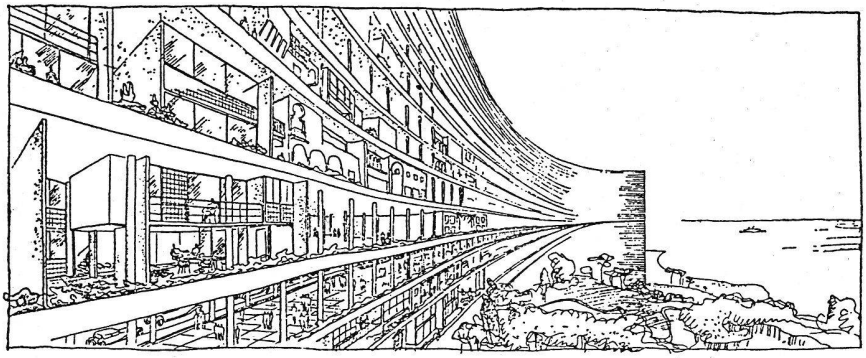

*Terrains artificiels*

**L'aménagement des campagnes**

Les soucis urbains n'ont pas détourné les préoccupations de Le Corbusier pour la campagne et, en 1939, au Congrès international d'agriculture de Dresde, il pose la «question primordiale d'une renaissance de la vie paysanne»[25] et il dira «Qui s'est penché sur le désarroi des villes est obligé de déclarer qu'on ne peut urbaniser les villes sans aménager les campagnes.»[26]

A ce congrès, Le Corbusier fera un important rapport dans lequel il vantera les avantages de la ferme familiale et du village coopératif et il en fera une description détaillée de sa conception du village comportant silo à grains, à fruits et à légumes, ateliers de réparation et mécaniques, hangar des machines communes, école, bureau de poste, immeubles locatifs, mairie et club, «l'institution nouvelle capable de matérialiser la grande réforme spirituelle de la vie paysanne».

**Un cheval de bataille: la cité linéaire**

Si Le Corbusier n'avait pas été enthousiasmé par les idées de la cité-jardin, il a par contre été séduit par une autre proposition contemporaine, celle de la cité linéaire. Dans «Manière de penser l'urbanisme», il parle d'une «vieille idée espagnole, la *cité linéaire d'habitation* remontant à 1880 et reprise dans le silence de l'URSS à l'occasion de certaines entreprises du Plan quinquennal».

Il fait allusion ici au plan de Stalingrad (Volgograd depuis), une des seules applications du principe après la réalisation de la Ciudad Lineal autour de Madrid, par Soria y Mata.

Cette idée sera sous-jacente à toute la théorie de la Charte d'Athènes. Elle est d'ailleurs clairement avouée au point 47: «La cité industrielle s'étendra au long du canal, de la route ou de la voie ferrée, ou, mieux encore, de ces trois voies conjuguées. Devenue linéaire et non plus annulaire, elle pourra, au fur et à mesure de son développement, aligner son propre secteur d'habitation, qui lui sera parallèle.»

«Une zone verte séparera ce dernier des bâtiments industriels. Le logis, inséré désormais en pleine campagne, sera complètement protégé des bruits et des poussières tout en restant dans une proximité qui supprimera les longs trajets journaliers; il redeviendra un organisme familial normal. Les «conditions de nature» ainsi retrouvées contribueront à faire cesser le nomadisme des populations ouvrières. Trois types d'habitations seront disponibles, au gré des habitants: la maison individuelle de cité-jardin, la maison individuelle doublée d'une petite exploitation rurale, enfin l'immeuble collectif muni de tous les services nécessaires au bien-être de ses occupants.»

Au point 48 il précise: «Les zones industrielles doivent être contiguës au chemin de fer, au canal et à la route. La vitesse toute nouvelle des transports mécaniques, utilisant soit la route, le rail, la rivière ou le canal nécessite la création de nouvelles voies ou la transformation de celles existantes. C'est un programme de coordination qui doit tenir compte de la nouvelle distribution des établissements industriels et des logis ouvriers les accompagnant.»

L'idée est reprise dans «Manière de penser l'urbanisme»: «Les cités industrielles, lieux de transformation des matières premières, seront donc construites sur le passage des marchandises, au long des voies de communication. Ce seront les seules villes satellites tolérables.»

L'influence qu'a exercé le modèle de la cité linéaire sur Le Corbusier a été trop négligée, voire ignorée ou sous-estimée. D'une manière générale, l'idée de Soria y Mata n'a jamais eu sa vraie place dans la plupart des traités d'urbanisme. Et pourtant, Colin a créé à Yale une fondation pour l'étude de ce mouvement.

**L'éloge du quadrillage**

De retour de voyage aux Amériques, Le Corbusier nous confie ses réflexions dans «Quand les cathédrales étaient blanches». L'avion, dont il a suivi avec dévouement pas à pas l'évolution et dont il en fait souvent l'éloge,[27] lui a facilité la tâche. Au sujet de l'état des villes, il s'exclamera: l'avion accuse! «L'avion découvre que les hommes ont bâti des villes non pas pour satisfaire les hommes, les rendre heureux, mais pour gagner de l'argent à leurs dépens!»

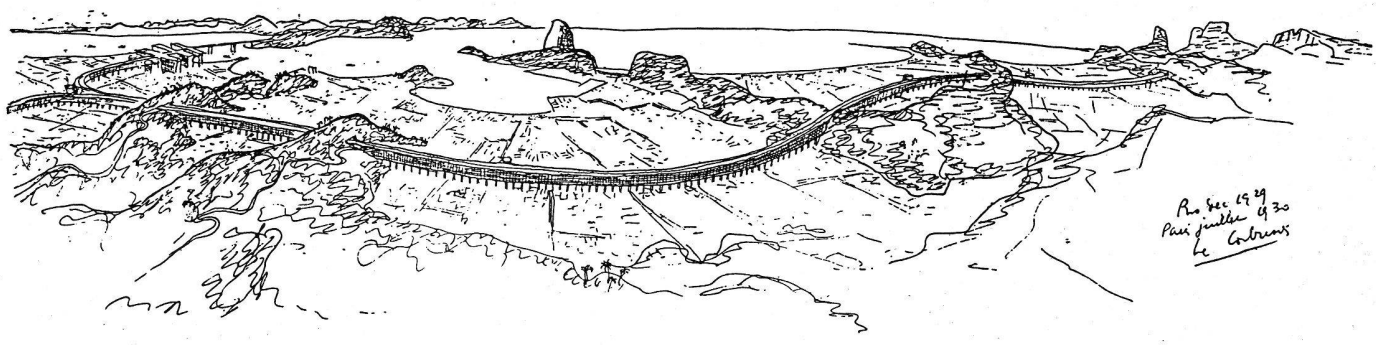

Mais l'avion lui a aussi permis d'admirer l'organisation géométrique des villes du nouveau monde qui lui rappellent les démarches analogues et audacieuses de l'histoire: Voulez-vous la preuve de nos errements? Cette grille des rues, ce tracé *à l'américaine,* c'est précisément le prétexte aux vindictes académiques ou romantiques. C'est notre gloriole, à nous, d'être à la base même plongés dans le désordre. Nous en faisons une vertu; nous affirmons que c'est la vie, riche, subtile, plaisante et tout! Or, les Romains traçaient leurs villes *à l'américaine;* et les Grecs, avant eux. Les Egyptiens aussi. Et les Français au temps des cathédrales blanches, lorsque les villes neuves eurent l'occasion de naître – les bastides du Sud en particulier – tracèrent *à l'américaine.* Ainsi fit saint Louis pour Aigues-Mortes, d'un coup, *à l'américaine.*

Lorsque les conquistadors partaient sur les caravelles, vers le nouveau monde, ils emmenaient des géomètres porteurs de plans de villes conçues d'avance.

*LA FERME RADIEUSE*

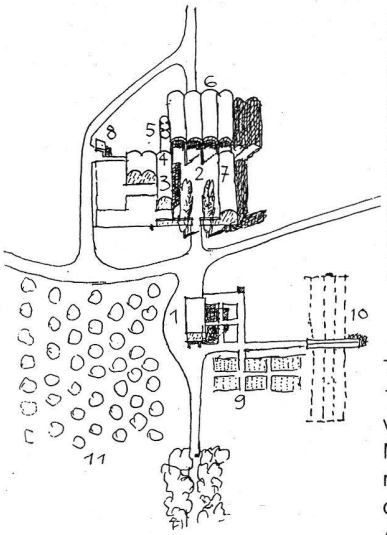

*1 Le logis (sur pilotis éventuellement) avec son jardin d'agrément*
*2 La cour de la ferme*
*3 Les étables (chevaux, vaches, moutons, poissons)*
*4 La cuisine des nourritures du bétail*
*5 Le silo à nourriture du bétail*
*6 La grange*
*7 Le hangar des outils*
*8 Le fumier (à l'abri)*
*9 Le jardin potager*
*10 Le poulailler*
*11 Le verger*

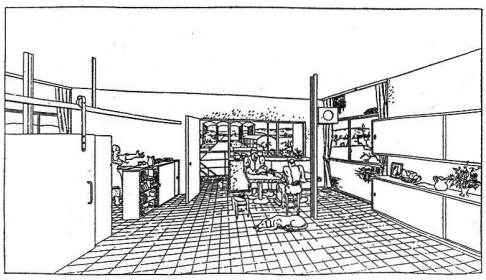

*La ferme radieuse, intérieur*

Tracé *à l'américaine:* la *cuadra* espagnole de 110 m de côté, cette *cuadra* que d'avion vous voyez partout, de Buenos-Aires, en remontant à Montevideo, à Ascensión de Paraguay, sur l'immense pampa, comme dans la savane d'Amérique du Nord.

A Chandigarh, c'est ce modèle qu'il applique pour réaliser la capitale d'un Etat du l'Union indienne. A vrai dire, le plan de Le Corbusier ce n'est pas le premier pour cette ville. Nowicki, l'urbaniste de Varsovie qui avait quitté son pays, avait été tout d'abord pressenti pour la réalisation de la capitale, mais il devait décéder dans un accident de Comet au retour de l'Inde.

Le deuxième plan, dû à Mayer, reflétait l'expérience de la planification des new towns anglaises et il se rapprochait déjà du quadrillage auquel Le Corbusier devait conférer une rigueur toute cartésienne bien sûr, mais trahissant probablement également l'éducation de son pays d'origine. Lui qui avait grandi dans une des seules villes de Suisse basée sur un plan orthogonal, ne s'était jamais lassé de cette morphologie urbaine.

**La circulation**

Le problème de la circulation a passionné Le Corbusier tout au long de sa carrière et il admet même que jusqu'à son époque l'urbanisme ne s'est attaqué... qu'à un seul problème, celui de la circulation.[28]

Ses cogitations précédant la Deuxième Guerre mondiale nous sont confiées dans le livre «Sur les 4 routes», rédigé en 1939 à Vézelay, et bien entendu dans la Charte d'Athènes.

Dans l'évaluation de la situation existante, il constate que «les distances entre les croisements des rues sont trop faibles... des espaces de 200 à 400 m devraient les séparer».[29] Il estime que la largeur des rues est insuffisante, mais il précise également d'une manière étonnamment clairvoyante pour l'époque que «chercher à élargir celles-ci est souvent une opération onéreuse et d'ailleurs inopérante».[30]

Il propose alors, à l'aide d'analyses, de déterminer «les lits de circulation et la qualité de leur débit».[31]

C'est ici qu'apparaît clairement énoncé le besoin d'une classification des voies de circulation «selon leur nature et construites en fonction des véhicules et de leur vitesse».[32]

«La première mesure utile serait de séparer radicalement, dans les artères congestionnées, le sort des piétons de celui des véhicules mécaniques. La deuxième, de donner aux poids lourds un lit de circulation particulier.

La troisième, d'envisager pour la grande circulation des voies de transit indépendantes des voies courantes destinées seulement à la petite circulation.»[33]

Plus loin il dira:

«Les rues doivent être différenciées selon leurs destinations: rues d'habitation, rues de promenade, rues de transit, voies maîtresses... Mais aussi des rues de promenade seront envisagées où, une vitesse réduite étant strictement imposée aux véhicules de toutes sortes, le mélange de ces derniers avec les piétons n'offrira plus d'inconvénients.»[34]

Il annonce au fond déjà les rues résidentielles et il réserve une place privilégiée aux piétons: «Le piéton doit suivre d'autres chemins que l'automobile.»[35]

Mais bien qu'il prévoie que les croisements à fort débit seront aménagés par changement de niveau, ce n'est que plus tard qu'il proposera une vraie hiérarchie des voies basées sur les 7 V, allant de l'autoroute internationale au chemin pédestre.

«Une doctrine des transports peut donc exister et être appliquée aujourd'hui. *La règle des 7 V,* établie en 1948 à la demande de l'Unesco, constitue un système sanguin et respiratoire. Les *7 voies* deviennent les types hiérarchisés capables de régler la circulation moderne.

V 1: route nationale ou de province, traversant le pays ou les continents;

V 2: création municipale, type d'artère essentielle d'une agglomération;

V 3: réservées exclusivement aux circulations mécaniques, elles n'ont pas de trottoir; aucune porte de maison ou d'édifice n'ouvre sur elles. Des feux de couleur régulateurs sont disposés tous les 400 m, permettant ainsi aux véhicules une vitesse considérable. La V 3 a pour conséquence une création moderne de l'urbanisme: le secteur;

V 4: rue marchande du secteur;
V 5: pénétrant dans le secteur, elle conduit les véhicules et les piétons aux portes des maisons avec l'aide encore de la V 6;
V 7: voie alimentant tout au long de la zone verte où sont les écoles et les sports;
La V 8: est venue depuis, canalisant les bicyclettes.

Une application totale de la règle des 7 V a été faite à Chandigarh, nouvelle capitale du Punjab, aux Indes, en construction depuis 1951.»[36]

**Les prolongements de l'habitat**

Bien que Le Corbusier affirme constamment que c'est le logis qui constitue la clef de l'aménagement[37] et que «c'est à partir de cette unité-logis que s'établiront dans l'espace urbain les rapports entre l'habitation, les lieux de travail et les installations consacrées aux heures libres»[38], il n'oublie pas pour autant les prolongements du logement.

Au point 18 de la Charte, en plein chapitre sur le logement, il s'exclame: «La répartition des constructions d'usage collectif dépendant de l'habitation est arbitraire.... en dehors du logis et à proximité, la famille réclame encore la présence d'institutions collectives qui soient de véritables prolongements. Ce sont: centres de ravitaillement, services médicaux, crèches, maternelles, écoles, auxquelles on ajoutera les organisations intellectuelles et sportives destinées à fournir aux adolescents l'occasion de travaux ou de jeux propres à combler les aspirations particulières de cet âge et, pour compléter les *équipements santé,* les terrains propres à la nature physique et au sport quotidien de chacun. Le bienfait de ces institutions collectives est certain, mais leur nécessité est encore mal ressentie par la masse. Leur réalisation est à peine ébranlée, de la manière la plus fragmentaire et sans lien avec les nécessités générales de l'habitation.»

Au point suivant de la Charte, il aborde le problème des écoles qu'il estime très souvent trop éloignées du logis, mettant ainsi «l'enfant en contact avec les périls de la rue. Par ailleurs, on n'y dispense, le plus souvent, que l'instruction proprement dite, et l'enfant avant 6 ans, l'adolescent après treize, sont privés régulièrement des organisations pré- ou postscolaires qui répondraient aux besoins les plus impérieux de l'âge»...

Au point 24, en abordant les problèmes de l'assainissement des quartiers vétustes, il récidive: «Il ne suffit pas d'assainir le logis, mais encore faut-il créer et aménager ses prolongements extérieurs, locaux d'éducation physique et terrains divers de sport en inscrivant, à l'avance, dans le plan général, les emplacements qui leur sont réservés.»

Dans les directives concernant l'amélioration du problème du logement, il recommandera la répartition entre «le terrain nécessaire aussi bien au logis particulier qu'à leurs prolongements divers...»[39]

L'habitat doit disposer de poumons de verdure: «Tout quartier d'habitation doit comporter désormais la surface verte nécessaire à l'aménagement rationnel des jeux et sports des enfants, des adolescents, des adultes.[40] Cela est d'autant plus important que «la croissance de la ville dévore au fur et à mesure les surfaces vertes limitrophes... Une extension incontrôlée a privé les villes de ces nourritures fondamentales, d'ordre aussi bien psychologique que physiologique.»[41]

Le Corbusier reconnaît également l'utilité de jardins potagers: «La culture maraîchère, dont l'utilité constitue, en fait, le principal argument en faveur des cités-jardins, pourra fort bien être prise en considération ici;
un pourcentage du sol disponible lui sera affecté, divisé en parcelles multiples individuelles; mais certains aménagements collectifs, comme le labourage éventuel, l'irrigation ou l'arrosage, pourront alléger les peines et accroître le rendement.»[42]

Enfin, dans les points de doctrine, il suggère «de prévoir les installations nécessaires à la bonne utilisation des heures libres, les rendant bienfaisantes et fécondes...», car «les heures de travail souvent épuisantes, musculairement ou nerveusement, doivent être suivies, chaque jour, d'un nombre suffisant d'heures libres. Ces heures libres, que le machinisme accroîtra infailliblement, seront consacrées à un séjour réconfortant au sein d'éléments naturels. Le maintien ou la création d'espaces libres sont donc une nécessité et constituent pour l'espèce une question de salut public».[43]

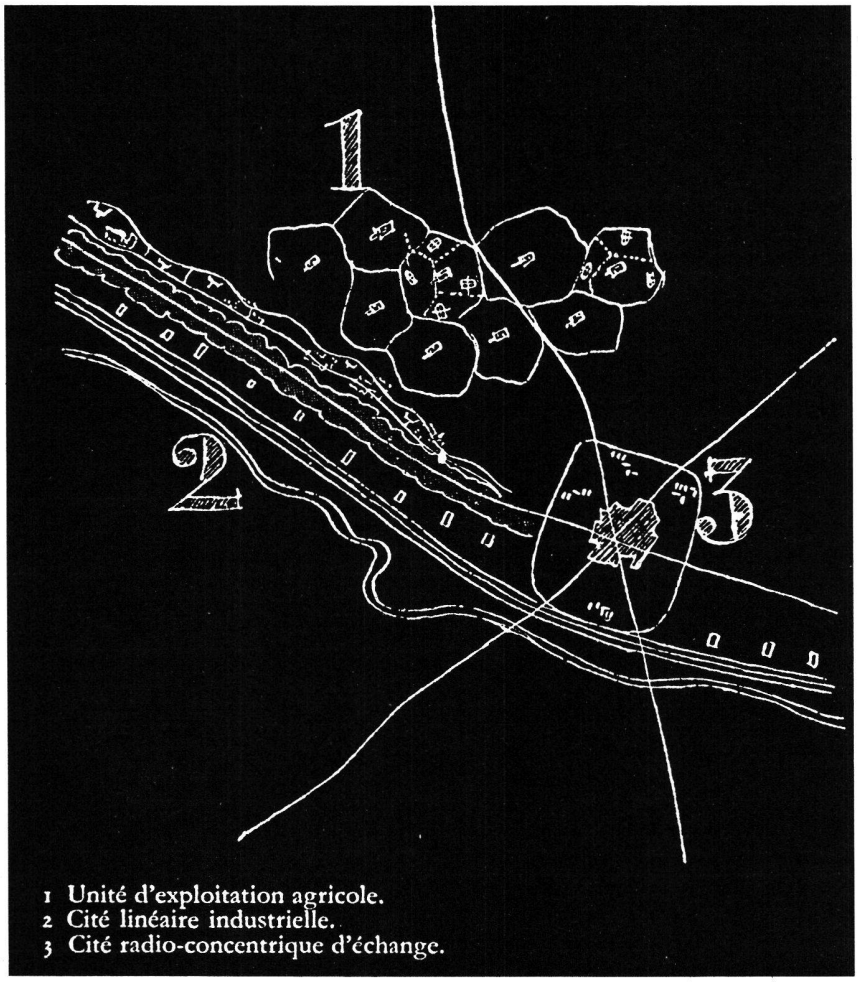


1 Unité d'exploitation agricole.
2 Cité linéaire industrielle.
3 Cité radio-concentrique d'échange.

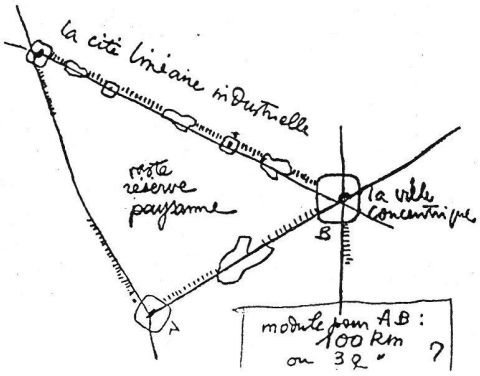


**La ségrégation des fonctions**

Dans l'«entre-deux-guerres», sa foi inébranlable dans le fonctionnalisme comme solution aux problèmes de la société machiniste rendait Le Corbusier obstiné dans son combat et intransigeant à l'égard de ceux qui voulaient lui faire entendre raison.

Le Corbusier voulait arracher la ville au chaos dans lequel l'avait plongée l'ère machiniste. Pour y parvenir, la première mesure à prendre c'est le zonage. Il s'agit de l'«opération faite sur un plan de ville dans le but d'attribuer à chaque fonction et à chaque individu sa juste place. Il a pour base la discrimination nécessaire entre les diverses activités humaines réclamant chacune leur espace particulier: locaux d'habitation, centres industriels et commerciaux, salles ou terrains destinés aux loisirs».[44] C'est ce passage qu'il faut dénicher dans l'œuvre du maître qui a pu justifier l'ire de ses «sempiternels détracteurs» comme il les désignait lui-même.

Mais sur le même point, Le Corbusier s'insurge contre une autre forme de discrimination bien plus pernicieuse: la ségrégation sociale.

Et il renchérit:

«Mais si la force des choses différencie l'habitation riche de l'habitation modeste, on n'a pas le droit de transgresser des règles qui devraient être sacrées, en ne réservant qu'aux seuls favorisés de la fortune le bénéfice des conditions nécessaires à une vie saine et ordonnée. Il est urgent et nécessaire de modifier certains usages. Il faut rendre, par une législation implacable, une certaine qualité de bien-être accessible à chacun, hors de toute question d'argent. Il faut interdire à tout jamais, par une stricte réglementation urbaine, que des familles entières soient privées de lumière, d'air et d'espace.»[45]

Au point 81 il dira de nouveau: «La réforme du zonage mettant en harmonie les fonctions clefs de la ville créera entre celle-ci des liens naturels à l'affermissement desquels sera prévu un réseau rationnel de grandes artères.»[46]

Dans le chapitre conclusif de la Charte d'Athènes, Le Corbusier reviendra sur les quatre fonctions principales qui sont:

> «premièrement, d'assurer aux hommes des logements sains, c'est-à-dire des lieux où l'espace, l'air pur et le soleil, ces trois conditions essentielles de la nature, soient largement assurés»;
>
> «deuxièmement, d'organiser les lieux de travail, de façon qu'au lieu d'être un assujetissement pénible, celui-ci reprenne son caractère de naturelle activité humaine»;
>
> «troisièmement, de prévoir les installations nécessaires à la bonne utilisation des heures libres, les rendant bienfaisantes et fécondes»;
>
> «quatrièmement, d'établir la liaison entre ces diverses organisations par un réseau circulatoire assurant les échanges tout en respectant les prérogatives de chacun».

En abordant le problème des zones industrielles, il dira: «Les secteurs industriels doivent être indépendants des secteurs d'habitation, et séparés les uns des autres par une zone de verdure.

... Les fonctions clefs auront chacune leur autonomie appuyée sur les données fournies par le climat, la topographie, les coutumes; elles seront considérées comme des entités auxquelles seront attribuées des territoires et des locaux pour l'équipement et les installations desquels toutes les prodigieuses ressources des techniques modernes seront mises en œuvre...»

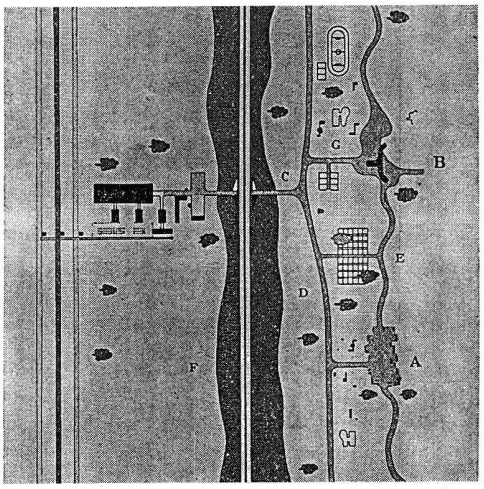


*Les voies de passage des marchandises* — *Les établissements industriels* — *Autoroute (vitesses mécaniques)* — *Le logis et ses prolongements (marche à pied)*

*La cité linéaire industrielle*

Et enfin, dans le titre au point de doctrine N° 78, il dira: «Les plans détermineront la structure de chacun des secteurs attribués aux quatre fonctions clefs et ils fixeront leur emplacement respectif dans l'ensemble.»

Et pourtant, déjà à l'époque, des professionnels n'ayant peut-être pas le goût du paradoxe et de la provocation et ne penchant pas pour les déclarations spectaculaires, avaient attiré l'attention sur le danger de la ségrégation des fonctions.

Eliel Saarinen, qui, après son émigration aux Etats-Unis, fut professeur à l'Académie de Cranbrook, dans son remarquable ouvrage «The city», dira:

> «Cette séparation a été acceptée comme une nécessité, et dans certains milieux elle a été même considérée comme une méthode de planification avancée.»

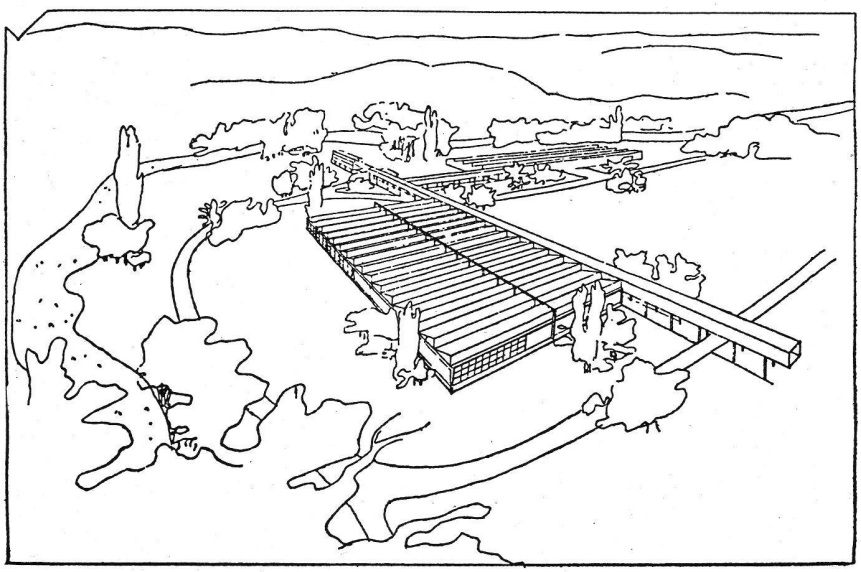

*Une usine verte*

**Le statut du sol**

Ce terme revient constamment dans l'œuvre de Le Corbusier. Déjà dans le chapitre de la Charte consacré à l'habitation, on se heurte à ce problème: «Décider de la manière dont le sol sera occupé, établir le rapport entre la surface bâtie et celle laissée libre ou plantée, répartir le terrain nécessaire aussi bien aux logis particuliers qu'à leurs prolongements divers, fixer une superficie à la ville qui ne pourra être dépassée pour une période déterminée, constitue cette grave opération qui est entre les mains de l'autorité, la promulgation du *statut du terrain.*»[47]

Au même point, il affirme: «La construction d'une ville ne peut être abandonnée sans programme à l'initiative privée»...

En développant le thème des loisirs, il estime que les surfaces vertes indispensables «à l'aménagement rationnel des jeux et sports des enfants, des adolescents et des adultes» ne pourront être réservées que si la décision sera «soutenue par une véritable législation: le *statut du terrain*».[48]

Au chapitre sur le travail, il rappellera que «le sol des villes et celui des régions qui les avoisinent appartient presque en entier à des particuliers».[49]

Le Corbusier espère que la violence des intérêts privés ait pour résultat de «faire surgir ce statut de la ville qui, appuyé sur une forte responsabilité administrative, instaurera les règles indispensables à la protection de la santé et de la dignité humaine».[50]

A l'avant-dernier point de la Charte, il laissera libre cours à son indignation: «La périlleuse contradiction constatée ici pose l'une des questions les plus périlleuses de l'époque: l'urgence de régler, par un moyen légal, la disposition de tout sol utile pour équilibrer les besoins vitaux de l'individu en pleine harmonie avec les besoins collectifs. Voici des années que les entreprises d'équipement, sur tous les points du monde, se brisent contre le statut pétrifié de la propriété privée. Le sol – le territoire du pays – doit être rendu disponible à tout instant et cela à sa valeur équitable, estimée avant l'étude des projets. Le sol doit être mobilisable quand il s'agit de l'intérêt général.»

**Les immeubles-tours comme solution aux problèmes urbains**

En débarquant à New York en 1935,[51] Le Corbusier, en mal de sensation, lança aux Américains une sentence qui devait par la suite lui coûter cher: «Les gratte-ciel de New York sont trop petits.» Et le *New York Herald* en fit un gros titre. C'était la provocation à éviter. Il est difficile de dire si cette maladresse fut à l'origine des difficultés que Le Corbusier rencontra par la suite aux Etats-Unis. Force est de constater que le mandat pour la réalisation du complexe de l'ONU lui fut soustrait et que, par la suite, il ne construisit qu'un seul bâtiment dans ce pays.

Le Corbusier avait des appréciations bien arrêtées sur la question du logement aux Etats-Unis et de la solution à y apporter. Dans «Quand les cathédrales étaient blanches», après avoir rappelé que le retard au programme du logement aux Etats-Unis est de cinq millions de logis, il s'exclame: «Eh bien! si les villes des Etats-Unis se reconstruisent sur la base de quatre étages, elles seront perdues...»; mais il faut bien constater que, par la suite, les faits lui ont donné tort. Car pendant des décennies, les Américains ont fait face au problème du logement par la réalisation en tapis de maisons particulières avec une consommation de terrains impressionnante. Mais Le Corbusier n'était pas le seul défenseur des solutions en hauteur. Dans la plupart des pays il y avait, parmi les architectes d'avant-garde de l'entre-deux-guerres, des adeptes de cette tendance représentée par Gropius en Allemagne ou Duiker en Hollande.

Quant à la densité à pratiquer ou à préconiser, Le Corbusier était catégorique que: «La folie – nous y sommes – est de répondre au phénomène naturel de rassemblement qu'implique la ville, par définition même, par des densités de villages ou de bourgades: 150, 300, 500 habitants à l'hectare français. C'est le grand *gaspillage.*»

«J'ai admis une superdensité de 1000 personnes à l'hectare, 12% du sol est bâti, 88% sont libres pour des parcs où se pratiqueront les sports, l'une des clefs du problème des loisirs imminents...»

Son point de vue sur les concentrations humaines sera encore plus explicite dans les paragraphes de la Charte d'Athènes. Dans le chapitre «habiter» au volet des observations, il dira que les noyaux des villes anciennes étaient généralement remplis de constructions serrées, érigées sur environ six étages. La densité atteignait jusqu'à 600,

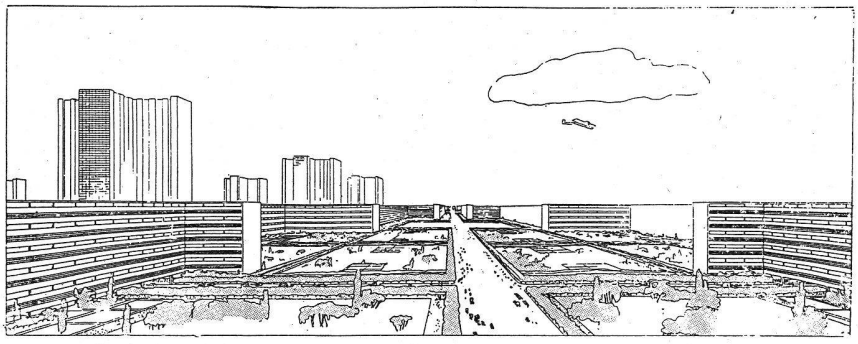

*1932. D'un coup le problème s'est éclairé: urbanisme à trois dimensions. Fin de la rue-corridor. Apologie du logis. Le logis commande la ville. Il n'est plus permis que des parias soient privés de soleil et d'espace. Outillage digne d'une civilisation machiniste.*

800 et même 1000 habitants à l'hectare, alors que des constructions de cette nature n'auraient pas dû dépasser une densité de 250 à 300 personnes à l'hectare. Cette situation était naturellement à l'origine de nombreux taudis.
Au chapitre des exigences, il reconnaissait que «fixer les densités urbaines, c'est accomplir un acte lourd de conséquences». Il proposait donc d'étudier le développement des villes et d'émettre des prévisions pour une cinquantaine d'années. L'implantation des immeubles devrait être conçue de manière à assurer l'avenir.
De plus, Le Corbusier estimait à juste titre qu'il ne suffisait pas «d'assainir les logis, mais encore faut-il créer et aménager ses prolongements extérieurs, locaux d'éducation et terrains divers de sport en inscrivant, à l'avance, dans le plan général, les emplacements qui leur sont réservés».

*Fulvio Moruzzi*

**Notes de lecture**

1 Point 1 de la Charte d'Athènes (elle sera indiquée ci-après uniquement comme Charte).
2 Point 1 de la Charte.
3 Point 2 de la Charte.
4 Point 32 de la Charte.
5 Point 32 de la Charte.
6 Point 87 de la Charte.
7 Point 87 de la Charte.
8 Point 90 de la Charte.
9 Point 74 de la Charte.
10 Point 74 de la Charte.
11 Point 4 de la Charte.
12 Point 5 de la Charte.
13 Le terme de cadre ne se réfère probablement pas ici au personnel, mais à une structure.
14 Point 74 de la Charte.
15 Point 24 de la Charte.
16 Point 6 de la Charte.
17 Point 40 de la Charte.
18 Point 77 de la Charte.
19 Point 20 de la Charte.
20 Point 12 de la Charte.
21 Point 28 de la Charte.
22 Voir Pier Giorgio Gerosa: Le Corbusier, «Urbanisme et mobilité», Birkhäuser, Bâle, 1978.
23 Le Corbusier, «Le voyage d'Orient», rédigé en 1911, 1967, page 117.
24 Le Corbusier, «Les trois établissements humains», Les Editions de Minuit, Paris, 1959.
25 «Sur les quatre routes».
26 En italique dans le texte (ce qui est souligné).
27 Le Corbusier, «Sur les quatre routes», Denoël/Gonthier, Paris, édition 1970.
28 Point 77 de la Charte.
29 Point 54 de la Charte.
30 Point 55 de la Charte.
31 Point 59 de la Charte.
32 Point 60 de la Charte.
33 Point 60 de la Charte.
34 Point 63 de la Charte.
35 Point 62 de la Charte.
36 Dans «Les trois établissements humains», Les Editions de Minuit, page 48.
37 Voir point 88 de la Charte: «Le noyau de l'urbanisme est une cellule d'habitation (un logis)».
38 Voir point 89 de la Charte.
39 Voir point 29 de la Charte.
40 Voir point 35 de la Charte.
41 Voir point 11 de la Charte.
42 Point 35 de la Charte.
43 Point 32 de la Charte.
44 Point 15 de la Charte.
45 Point 15 de la Charte.
46 Point 15 de la Charte.
47 La Charte, point 29.
48 Point 35 de la Charte, chapitre «loisirs».
49 Point 44 de la Charte.
50 La Charte, point 73.
51 Voir Le Corbusier, «Quand les cathédrales étaient blanches», Editions Plon, 1937.



# LE CORBUSIER, URBANISTE ET AMÉNAGISTE

## Le point de vue de l'historien d'art

***Propos recueillis par Michel Jaques auprès de M. le professeur Jacques Gubler, Département d'architecture, EPF-Lausanne***

**M. J.: Que pensez-vous de toutes ces manifestations qui ont lieu autour du centenaire de la naissance de Le Corbusier?**
J. Gubler: Je pense qu'on peut parler d'émiettement en raison du nombre considérable des manifestations. La Fondation Le Corbusier a recensé un peu plus d'une soixantaine de grandes expositions. Par ailleurs, des colloques sont organisés. On parle beaucoup à la radio et dans la presse de la personnalité de Le Corbusier. A vrai dire, c'est plutôt la personnalité qui est mise en avant et ce n'est d'ailleurs pas surprenant, parce que lui-même a toujours abondamment utilisé les médias. C'est un premier enseignement que l'on peut tirer de son œuvre d'architecte. Il a constamment écrit, il s'est servi par exemple de la *Feuille d'Avis de La Chaux-de-Fonds* pour publier ses impressions de voyage, en 1911, lorsqu'il se promenait à pied, en bateau, le long du Danube; il photographiait et il était très bon photographe d'architecture. Il croyait que l'architecte ne devait pas s'adresser exclusivement à ses collègues mais prendre à parti directement ce que l'on appelle le grand public. Il a été un homme de conférences, un homme de débats, de polémiques, il a écrit dans les revues et organisé des campagnes de presse. Par exemple, en 1927, à Genève, au moment du concours pour le Palais des Na-

*Istamboul incendiée 1911* *Photo: Le Corbusier*

tions, il orchestre entièrement toute une campagne de presse qui aurait dû montrer qu'il avait été privé injustement d'un premier prix. Il a beaucoup parlé à la radio, on l'a vu au cinéma, et c'est très étonnant de le retrouver en 1987 partout dans les médias. Cette situation a pour conséquence une sorte de dislocation de l'œuvre.

L'œuvre est très forte, mais il est devenu impossible de la saisir dans sa globalité. De son vivant, Le Corbusier s'était appliqué à publier ses «œuvres complètes» et cet effort signifiait qu'il contrôlait chaque fois l'appellation, la signification de l'œuvre. Plus de vingt ans après sa mort, une nouvelle génération de contemporaines et de contemporains qui ne l'ont pas connu de son vivant l'ont approché, l'ont découvert, souvent à travers les matériaux mêmes qu'il s'était appliqué à cacher, à garder; il n'avait dit de sa vie que ce qui l'arrangeait de son vivant. A sa mort, nous tombons sur des milliers de dessins qui très souvent sont des esquisses, ses carnets de voyages, son journal de bord, témoins d'une activité quotidienne incessante de prises de notes; collections d'images et des matériaux bruts ce n'est donc pas forcément du «beau dessin», mais c'est rapide, parfois aussi très élaboré, lorsqu'il faisait ses académies dans les bordels, en France, en Algérie ou en Amérique du Sud. Cet aspect n'était connu que de quelques rares initiés de son vivant.

**M. J.: Quelles ont été ses sources d'inspiration en matière d'urbanisme?**

J. Gubler: Il va se former dans les villes; il n'y a pas en Suisse de grandes villes et pourtant le thème de la métropole se trouvera dans toute son œuvre; il découvre la grande ville à Vienne, ensuite à Paris, puis à Berlin.

Son œuvre d'aménagiste intéresse aujourd'hui beaucoup ces architectes qui postulent que l'architecture est une réponse directe à la géographie. Dans les expositions et les publications récentes, on s'aperçoit que Le Corbusier, contrairement à ce qu'on a pu dire, accordait toujours une importance considérable à la morphologie, à la géographie du lieu. On peut y voir une continuité; on pourrait même qualifier cet environnement qui est à la fois aquatique (tantôt lacustre, tantôt océanique) et montagnard de *pittoresque* notamment, ces paysages dramatiques où les montagnes ont les pieds dans l'eau. On pense au Grammont et à la petite maison de Corseaux, on peut penser aussi aux montagnes d'Algérie ou d'Amérique du Sud. On peut penser à ce pied de l'Himalaya dans la nouvelle ville de *Chandigarh* où il va constuire le lac en quelque sorte. La relation entre l'eau et le roc est l'un des thèmes de sa peinture, mais c'est aussi un thème de son architecture.

**M. J.: Quelles ont été les différentes périodes de Le Corbusier urbaniste, quelles sont les charnières de cette évolution et quels furent les motifs de ces changements?**

J. Gubler: Nous savons depuis quelques années, grâce aux recherches d'Allen Brooks, de Marc Emery à La Chaux-de-Fonds, que dès les années 1909-1910 Jeanneret lisait avec beaucoup de curiosité tout ce qui concernait la construction des villes, de l'art appliqué à la ville. Il avait l'intention d'ailleurs d'écrire un livre dont on a retrouvé le manuscrit pour l'instant inédit[1], un livre sur la construction des villes. Il semble qu'il y ait deux sources à sa préoccupation urbaine.

La première, c'est le livre de Camillo Site, la Städtebaukunst, qui avait été traduit en français par le Genevois Camille Martin et qui met l'accent sur le «modèlement» des espaces urbains selon une leçon qui dériverait des places de la Renaissance italienne. C'est une conception monumentale de la ville dont on sait qu'elle a joué un rôle important dans la mise en place, à Vienne, de toute une série d'édifices publics sur le terrain du Ring; le Ring c'est l'occupation par la ville moderne – la nouvelle ville administrative qu'est la Vienne capitale de l'empire d'Autriche-Hongrie – du territoire des anciens bastions, un système qui consiste non seulement à créer des îlots, des boulevards, mais à mettre en évidence des édifices publics, les bâtiments du pouvoir. C'est l'une des sources de sa considération sur ce qu'il appellera plus tard l'urbanisme.

L'autre source, c'est la cité-jardin pittoresque qui est un modèle d'origine britannique et qui vise à concevoir des ensembles de maisonnettes familiales organisées autour d'édifices sociétaires à travers le système de la coopérative; c'est le cas en Angleterre. Nous connaissons d'ailleurs un projet qui est en fait un contre-projet pour une cité-jardin aux Crétets, à La Chaux-de-Fonds, projet du début des années 10 qu'il avait dessiné pour ou contre un promoteur local qui ne s'en est jamais servi. L'intérêt pour la construction des villes est constant et se vérifie très bien lorsque l'on regarde les photographies qu'il prend dans les villes allemandes ou balkaniques. Les détails qu'il cadre dans son appareil photographique montrent la liaison entre le bâti, la rue et le bâtiment. Comment se crée la rue par rapport à des terrains qui sont souvent des terrains un peu accidentés, des terrains, j'allais dire chaux-de-fonniers? Un site

tel qu'Istanbul l'a beaucoup intéressé; Istanbul est alors une ville extrêmement dense et lorsqu'il y est, en 1911, il photographie l'incendie qui détruit une partie de la ville macédonienne. Il rapporte des photos bouleversantes de ce feu d'Istanbul, la nuit aussi bien que le jour, les ruines fumantes; il faut relever cet intérêt pour la grande ville, dense, multiple, incitation au rêve et à la réflexion.

Cette architecture extrêmement dense semble contraster avec la première grande proposition d'urbanisme qu'il publie en 1922 dans une revue dont il est l'un des propriétaires et rédacteur, *L'Esprit Nouveau.* Ce plan conçoit un nouveau centre-ville à Paris; on le connaît sous le nom de plan Voisin. Le scénario consiste à reconstruire, en vue de millions d'habitants, un centre-ville qui est le centre tertiaire, le centre de l'administration et des affaires, tout en gardant une partie des monuments de la ville qui sont autant de signes qui permettent de s'orienter dans la géographie parisienne. Le plan Voisin, c'est le geste de la table rase, ce geste qui contraste d'une part avec ce que l'on a vu de son intérêt pour la ville avant les années 20 mais qui peut contraster aussi avec l'attitude qu'il adopte lorsqu'il construit certains édifices.

*Nüremberg* *Photo: Le Corbusier*

**M. J.: Quelle est l'attitude de Le Corbusier lorsqu'il se trouve dans un site géographique, dans un lieu défini par une morphologie, par des vues, par une perspective?**

J. Gubler: Lorsqu'il construit sur le terrain, par exemple la petite maison de Corseaux, il occupe l'ensemble de la parcelle. La maison déborde largement à travers un jardin qui accompagne le projet, et c'est ce jardin qui en fait construit les limites de la parcelle. C'est une réponse immédiate au lieu.

**M. J.: Comment établit-il la relation dans la grande ville entre, d'une part, sa monumentalité, sa conception générale, les points forts, les axes, les monuments, et, d'autre part, le quartier, le bâtiment?**

J. Gubler: Je pense qu'il faudrait pouvoir parler à travers des exemples. Alors, si je mets l'accent sur son intérêt pour la ville très dense, pour la casbah ou pour les villes du Mzab, Gardaya, c'est parce que ces modèles-là ne semblent pas du tout correspondre soit au plan Voisin de Paris, soit à sa proposition pour Alger, encore qu'à Alger il y garde intégralement la casbah. Ce qu'il cherche à faire lorsqu'il est consulté dans le cadre des grands projets des années 30, moment où les architectes modernes croient en l'existence d'une architecture d'Etat et que ces nouvelles structures sont le signe de la force des gouvernements, c'est de donner à ses plans une dimension autoritaire, mais aussi une souplesse plastique pour substituer à l'ordre ancien un ordre nouveau.

Il procède à un certain nombre de gestes élémentaires, telles la mise en valeur sculpturale de tours, la construction de mégastructures qui réforment la géographie du lieu. C'est le cas à Alger, mais c'est aussi le cas pour les projets d'Amérique du Sud. La ville est conçue non seulement comme un système technique de relations, mais encore comme une image très forte d'un ordre nouveau. Il pensait pouvoir trouver les dictateurs éclairés ou les industriels qui auraient été prêts à promouvoir ce type d'architecture. Les grands gestes ne proviennent pas seulement de ces nouveaux monuments, tours, murailles, mais aussi d'un traitement très précis des axes. Les axes sous-tendent ces configurations. Je prends le terme configuration de façon polémique pour ne pas dire composition.

**M. J.: Comment établit-il un rapport entre la géographie du lieu, la morphologie naturelle et l'implantation forte et monumentale des axes; comment parvient-il à souder harmonieusement le naturel et le culturel?**

J. Gubler: Pour lui, le naturel réside aussi dans le culturel, soit la perception du monde à travers l'usage de la machine, de la machine douce qu'est l'avion de ligne. Sa perception de la géographie est une perception à vol d'avion qui lui permet une saisie immédiate et synthétique. Il y a ici une sorte d'opposition entre la vision globale immédiate, intelligente, rapide, par exemple d'une côte, de son port, de son arrière-pays montagneux, et puis la sensibilité extrême avec laquelle, lorsqu'il construit à petite dimension, il répond à la nature.

Il se place donc à l'échelle de l'aviation. D'ailleurs, dans le plan Voisin, l'aéroport est au centre du croisement des axes, au fond le grand programme collectif. Dans les années 20, il existe une sorte de foi espérantiste dans le pouvoir de l'aviation comme étant une technique qui permettrait de supprimer les frontières, de permettre aux hommes de se reconnaître, de communiquer. Le Corbusier raconte d'ailleurs cette anecdote:

Au moment où Blériot traverse la Manche, en 1909, Auguste Perret serait venu voir Jeanneret

pour lui dire: «Blériot a traversé la Manche, dorénavant la guerre n'est plus possible.» Ce thème est très grisant pour un architecte qui tout d'un coup redécouvre le monde.
Prenez cet exemple: la ville de Berne. Aujourd'hui les urbanistes voient en Berne un modèle de ville de fondation, la ville des Zähringen. On reconnaît la logique du plan, un tracé qui tient compte de la géographie accidentée à travers un système d'axes longitudinaux, système de rues-places, mais encore un système qui fonctionne en élévation puisque la rue couverte fait partie de la maison. On voit que le parcellaire contient exactement le système des rues et inversement. On distingue un grand modèle rationnel d'urbanisme de ville dense. Imaginons Berne au temps de Blériot, avant la guerre de 14. Lorsqu'on lit les descriptions des amoureux ou des amoureuses de Berne, on voit tout le contraire: une ville pittoresque, verte, polychrome, les fontaines sont habillées de couleurs, le paysage est le paysage aimé de la patrie. Alors, la découverte à vol d'avion d'une ville telle que Berne montre ce bouleversement qui survient tout d'un coup dans la perception. Les premières photos aériennes se diffusent au début des années 20 quand l'industrie de guerre cherche à se reconvertir en direction de l'industrie de paix. On assiste au développement de l'aviation civile, de la photographie aérienne, et l'habitude se prend au moment des grands concours publics de livrer des photographies aériennes du site aux concurrents. Le Corbusier est fasciné par l'aviation – d'ailleurs il avait des contacts personnels avec certains aviateurs, par exemple l'aviateur suisse Durafour – Le Corbusier, toujours très ému par le voyage aérien, dessine dans la cabine et ses projets existent par rapport à ce type de perception globaliste; c'est dire bien l'échelle du grand projet.
Ce que l'on voit justement de l'avion c'est que la nature n'est pas autre chose que la culture, que la culture c'est l'agriculture, l'agriculture c'est la construction du sol, la limite de propriété, on voit très bien comment la surface a été grattée, plantée à travers l'agriculture, les routes apparaissent, ainsi que les ouvrages d'art. C'est un peu difficile aujourd'hui de s'en rendre compte quand on vole à 8000 ou 10 000 m. L'architecte est fasciné par la somme d'informations qu'il trouve en survolant une ville ou en survolant même les forêts. Quand on dit forêt germanique, tout de suite on pense aux grands mythes de la poésie du Moyen Age, on peut même penser aux opéras de Wagner; si vous survolez les forêts bavaroises, vous vous rendez compte qu'elle ont fait l'objet d'une série de défrichements opérés aux XIIe et XIIIe siècles souvent par des ordres monastiques et vous les voyez encore aujourd'hui.

**M. J.: Il semble qu'effectivement, par sa sensibilité, Le Corbusier a réussi à concilier culture et nature. C'est donc un maître, il a eu ses disciples et ses détracteurs. Pensez-vous que sur ce plan, ceux qui l'ont suivi l'ont bien compris?**
J. Gubler: Le Corbusier a diffusé ses idées pour être suivi par le plus grand nombre possible de personnes, architectes ou pas. D'ailleurs très souvent, ses partisans n'étaient pas eux-mêmes des architectes et c'est vrai que ses disciples, s'il en est, n'ont pu se former que dans son atelier. Il y a, en Suisse, des disciples particulièrement connus pour avoir pu se séparer de l'influence du maître et produire à leur compte des œuvres qui s'en sont nettement distancées. Il s'agit d'une première génération, la génération la plus épique: Alfred Roth, Otto Senn ou Hans Brechbühler. Mais un autre aspect de l'enseignement de Le Corbusier consistait à vouloir imposer des recettes et il est responsable du fait que, souvent, ses «disciples» n'ont fait qu'appliquer des règles sans vérifier leur contenu dialectique.

[1] Le manuscrit sera édité cet automne par Marc-Albert Emery, sous le titre *La Construction des Villes.*

## OPINIONS

# LE CORBUSIER, UN HOMME DU XIXe SIÈCLE

***La Charte d'Athènes: un malentendu entretenu***

De nombreux architectes et urbanistes reconnaissent dans Le Corbusier l'auteur des programmes et des formes de l'expansion des villes européennes pendant les années 1945–1975.
Ils lui attribuent la paternité de cette expansion en présentant la Charte d'Athènes comme le traité du territoire du XXe siècle.
Une expansion qui combine deux phénomènes explosion et implosion: une croissance urbaine extensive, extra-muros, qui se manifeste par la construction massive de bâtiments à la périphérie des villes sur des terrains soustraits à l'agriculture

et une croissance urbaine intensive, intra-muros, qui se traduit par la destruction massive du cadre bâti du centre des villes – le plus souvent construit au XIXe siècle – et son remplacement par des bâtiments à destination des activités dites tertiaires: bureaux, commerces, etc.

Un premier examen sommaire peut rendre plausible cette hypothèse de filiation. En effet, la Charte d'Athènes – publiée en pleine Deuxième Guerre mondiale – est reconnue comme un ouvrage fondamental dès la fin du conflit par tous les membres des Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM) et ensuite – d'abord pendant la Reconstruction, puis pendant trente années de haute conjoncture – elle sert de référence à la grande majorité des architectes et des urbanistes pour justifier leurs projets.[1]

Mais si ces reconnaissances et ces références sont bien réelles, elles reposent, et l'hypothèse de filiation avec, sur un malentendu que les protagonistes de l'urbanisme des années 60 avaient tendance à entretenir. Car dans ce malentendu ceux qui agissaient sur le terrain y trouvaient un Maître à citer comme référence... et le Maître feignait d'y rencontrer des disciples.

*Territoire fordiste, Los Angeles (USA). «Extrait de Los Angeles, l'Etoile oubliée» de Laurie Bloom. Dessins de E. Bilal. Texte de P. Christin. Editions «Autrement Albums».*

**La ville linéaire: une priorité à la production**

Un des éléments importants de la Charte d'Athènes est la ségrégation des activités humaines considérées comme des fonctions et réduites à quatre d'entre elles: habiter, travailler, se recréer et circuler. Cette position qui veut commander aussi bien la répartition des activités sur le territoire, la distribution des bâtiments dans la ville que l'organisation interne des logements n'est pas une conception personnelle de Le Corbusier. C'est une position largement partagée à l'époque de la rédaction et de la publication de la Charte d'Athènes par tous les architectes qui se rattachent de près ou de loin aux CIAM.

Si la spécialisation des quartiers et des zones du territoire est une position communément admise – Le Corbusier, Walter Gropius, et même Frank Lloyd Wright, présenté souvent comme un opposant aux CIAM, la partagent –, ce qui appartient en propre à Le Corbusier, c'est l'accent qu'il met sur la production, sur le travail. Pour lui, comme pour beaucoup de théoriciens marxistes de l'après-révolution bolchévique, l'infrastructure productive est en dernière instance décisive.

En ce sens la proposition qui illustre le mieux la pensée urbaine de Le Corbusier, c'est son projet de «ville linéaire» et les origines de ce projet qu'il expose dans «Manière de penser l'urbanisme»[2] démontrent bien sa spécificité:

«En 1928, les CIAM (Congrès internationaux d'architecture moderne) avaient été fondés, consacrant leurs travaux depuis treize années à l'urbanisme.»

«En 1933, les CIAM clôturent leur IVe Congrès à Athènes par des «Constatations» publiées en 1943 sous le titre: «La Charte d'Athènes».»

«D'année en année, thèmes urbanistiques et solutions architecturales se conjugaient pour répondre aux grandes questions posées par l'époque au domaine bâti.»

«Une part de ces idées, bien que venues des horizons les plus éloignés, retrouve aujourd'hui certaines des propositions prophétiques de Fourier, formulées vers 1830 à la naissance même du machinisme.»

«Par ailleurs, certaines dispositions pour l'urbanisation des cités industrielles rejoignent, appliquées à d'autres fins, une vieille idée espagnole: la «cité linéaire d'habitation», remontant à 1880 et reprise dans le silence de l'URSS à l'occasion de certaines entreprises du Plan quinquennal.»

Or cette priorité donnée à la production, au procès et aux conditions de celle-ci, va être radicalement remise en cause par les remèdes à la grande dépression économique du début des années 30 que vont proposer et mettre en action les initiateurs du «New-Deal» américain parmi les plus marquants desquels il y a Henry Ford et la politique des hauts salaires dans l'entreprise et Keynes et l'interventionnisme étatique qui doit gommer les effets sociaux les plus pervers de la concurrence. Ces remèdes reposent sur le postulat qu'il ne sert à rien de produire si les produits ne sont pas consommés, si les conditions de la consommation ne sont par garanties. Ils vont bouleverser le régime d'accumulation des richesses et le mode de régulation des rapports sociaux qui avaient été ceux des premières étapes de la société industrielle.

**Accumulation et régulation: de l'extensif à l'intensif et de la concurrence au monopole**

Il est convenu d'appeler régime d'accumulation un mode de réallocation systématique du surplus garantissant sur une période prolongée une certaine adéquation entre les transformations des conditions de production et de consommation. Le régime d'accumulation garantit la stabilisation sur

une assez longue période de l'affectation du produit entre la consommation et l'accumulation, ce qui implique notamment une certaine correspondance entre la transformation des conditions de production et la transformation de celles de la reproduction de la force de travail des salariés.

*Le logement au début des « Trente glorieuses », Paris, Porte de Clichy, 1952.*

Un régime d'accumulation ne se satisfait pas de n'importe quel mode de régulation sociale. Il est défini par un schéma de reproduction qui décrit, de période en période, l'allocation du travail social et la répartition des produits entre les différentes sections de la production.

Tous les régimes d'accumulation ne sont pas possibles: car rien n'oblige l'ensemble des capitaux individuels à venir se ranger librement dans un schéma de reproduction cohérent.

Il faut donc qu'il existe une matérialisation de ce régime d'accumulation sous forme de normes, de lois, de réseaux régulateurs – et notamment sous forme de ce que Pierre Bourdieu appelle l'habitus[3] – qui assurent l'unité du processus, le respect approximatif du schéma de reproduction. Il est convenu d'appeler mode de régulation d'un régime d'accumulation l'ensemble des règles intériorisées et des procédures sociales qui forme le schéma de reproduction et incorpore le social dans les comportements individuels.

Depuis plusieurs années, des études d'histoire économique sur de longues périodes ont mis en lumière la grande variété des régimes d'accumulation[4]. Un régime d'accumulation peut être principalement extensif ou intensif. Il y a accumulation intensive quand le développement des capacités productives s'accompagne d'une transformation des normes de production.

Schématiquement, jusqu'à la Première Guerre mondiale, il a prévalu dans les premiers grands pays industrialisés un régime d'accumulation principalement extensif centré sur la reproduction élargie de biens de production et depuis la Seconde Guerre mondiale, un régime principalement intensif centré sur la consommation de masse.

C'est dans l'entre-deux-guerres qu'un régime d'accumulation s'achève alors qu'un autre commence. Il est possible de présenter la crise des années 30 autant comme la première crise du régime d'accumulation intensive naissant que comme la dernière crise du mode de régulation concurrentielle qui accompagnait le régime d'accumulation extensive finissant. Ce mode de régulation se caractérisait en effet par un ajustement a posteriori des quantités produites dans les différents secteurs de la production en fonction du mouvement des prix, une forte sensibilité de ces derniers à la demande et un ajustement des salaires au mouvement des prix. Un tel mode de régulation était relativement adéquat à une accumulation extensive, avec de faibles modifications des normes de production et de consommation.

Dans un tel mode de régulation, la recherche tâtonnante de débouchés par les capitaux des différents secteurs de la production, qui ne pouvaient anticiper correctement leur croissance collective, était un problème lancinant, et la surproduction, locale ou généralisée, constituait le risque majeur. Or, face à la généralisation progressive, à l'issue de la Première Guerre mondiale, de nouvelles formes d'organisation du travail qui allaient engendrer des gains de productivité sans précédent, la régulation concurrentielle ne conduisait nullement vers une progression de la demande finale à la mesure de ces gains de productivité. Le boom des « années folles » débouchait sur une formidable crise de surproduction.

Après la Deuxième Guerre mondiale, le régime d'accumulation intensive, centré sur la consommation de masse, pouvait au contraire se généraliser parce qu'un nouveau mode de régulation sociale, « monopoliste », incorporait a priori dans la détermination des salaires et des profits nominaux une croissance de la consommation populaire à la mesure des gains de productivité. C'est ce régime de croissance que, reprenant une intuition d'Antonio Gramsci[5], il est convenu d'appeler aujourd'hui le « fordisme ».

**Le territoire fordiste: un immense réceptacle de biens de consommation**

Si les new towns britanniques, les Wohnsiedlungen allemandes, les grands ensembles français et les rénovations urbaines à Bruxelles et à Genève ne doivent rien ou pas grand-chose à Le Corbusier, c'est qu'elles sont l'inscription sur le territoire d'une société issue de transformations intervenues pendant l'entre-deux-guerres et qui vont agir pleinement dès après la Deuxième Guerre mondiale dans les pays d'Europe occidentale.

De 1946 à 1976 s'est réalisé en trente ans – les trente glorieuses comme les appelle Jean Fourastié[6] – un phénomène historique sans précédent.

En une génération, le pouvoir d'achat moyen de chaque Européen a été multiplié par quatre, sans toutefois réduire considérablement les inégalités sociales.
Un bouleversement qui va intervenir pleinement alors que Le Corbusier a déjà tout dit, tout écrit, et tout dessiné pour l'essentiel de son œuvre.
Le territoire, la ville, les immeubles et les logements des trente glorieuses sont construits pour être autant de réceptacles des biens de consommation du fordisme qui s'intègrent aux nouvelles normes de consommation des salariés.
La croissance exceptionnellement rapide de la construction depuis la Deuxième Guerre mondiale comparée à celle des périodes historiques antérieures est liée étroitement à l'intégration du logement dans les normes de consommation des salariés. Cette intégration est rendue possible par la conjonction d'un ensemble de conditions: l'élévation du salaire direct conditionné par la croissance durable des gains de productivité dans le secteur d'activité de l'industrie, l'instauration d'une garantie de stabilité ou de croissance du revenu réel des salariés dans le temps à partir de laquelle a pu être mis en place des systèmes de financement à crédit, l'intervention directe de l'Etat dans le financement de la construction dans le but de rendre solvable une fraction de la demande de logements des masses.
Le logement s'organise autour du réfrigérateur, du téléviseur, de la machine à laver le linge, du congélateur et du lave-vaisselle.
Les villes s'organisent autour de la motorisation individuelle. Elles croissent autour du bien de consommation fordiste par excellence, l'automobile.
Le territoire s'organise, lui, comme un immense réceptacle de tous ces biens de consommation auxquels vont progressivement s'agglomérer les loisirs: week-ends, vacances, résidences secondaires, etc.

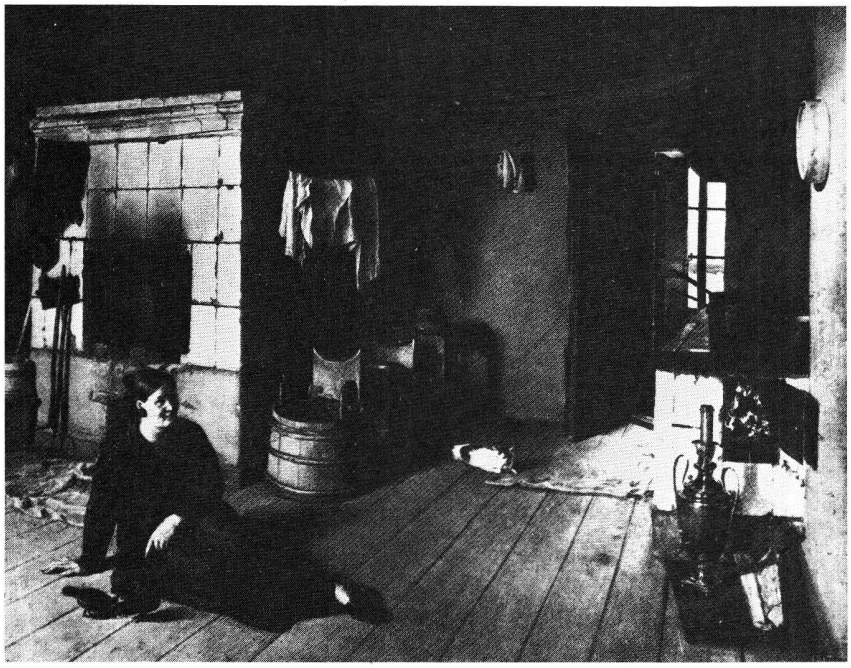

*Le logement de la reproduction domestique, une cuisine, 1826-1827.*
*Krylov Gurij loasafovic (1805– 1841).*
*Huile sur carton 35,5 × 44 cm.*
*Musée d'Etat, Leningrad.*

**Les urbanistes de Le Corbusier: Balzac, Fourier, Considérant, Proudhon**

La ville qui est l'objet de toutes les critiques de Le Corbusier, c'est la ville d'avant les bouleversements dus au fordisme, c'est la ville du régime d'accumulation extensive et du mode de régulation concurrentielle. C'est la ville décrite par Balzac, mise en cause puis «reprojetée» idéalement par Fourier, Considérant et Proudhon. C'est la ville issue de l'époque où le salaire tend à évoluer avec l'offre et la demande de travail, s'écroulant dans les périodes de mauvaises récoltes alors que le coût de la vie s'envole. C'est la ville du temps où le logement n'est pas intégré dans les normes de consommation ouvrières, normes qui comprennent encore une part relativement faible de produits manufacturés. Il existe encore une part importante de la reproduction de la force de travail qui n'est pas couverte par le salaire mais par le travail domestique.
Quant au machinisme industriel, s'il est l'objet des mêmes critiques corbuséennes, ce n'est pas tant à cause de ses potentialités qui ne sont rarement évaluées et le plus souvent laissées dans le vague, mais bien plus pour défendre ce qu'il semble condamner comme le montre cet extrait de «Manière de penser l'urbanisme».
«Le métier est remplacé par l'industrie, l'artisan par la machine accompagnée d'un ouvrier industriel ou d'un manœuvre; la famille est brisée dans son unité; chaque matin, le père, la mère parfois, la fille, le garçon s'en vont pour leur compte chacun vers quelque gagne-pain réalisant autant d'aventures différentes, parfois violemment contrastées. La rupture de l'assiette traditionnelle des rapports humains, qui était la confiance, est illustrée par cette constatation d'importance décisive: celui qui consomme aujourd'hui ne connaît plus celui qui a produit. Plus rien de ce qui était autrefois une mesure ne sert aujourd'hui à apprécier le comportement d'une société désormais arrachée à ses traditions et qui a fait ses premiers pas dans les étendues inconnues d'une civilisation nouvelle machinisée.»
Le Corbusier est l'urbaniste d'un régime d'accumulation des richesses et d'un mode de régulation sociale d'avant la Deuxième Guerre mondiale tant par le contenu des vives critiques qu'il adresse à la ville de la première ère de la société industrielle que par les programmes et les formes des «reprojetations» de cette ville-là qu'il écrit et qu'il dessine.
Le projet de «ville linéaire» est un bon exemple d'un système de croissance liée à une accumulation extensive. L'expansion de la «ville linéaire» procède par addition d'éléments territoriaux sans que la nature intrinsèque de ces éléments change au cours de ce développement.
Dans la première partie de «Manière de penser l'urbanisme», lorsque après avoir critiqué l'urbanisme en France, Le Corbusier cite ceux qui sont pour lui les vrais urbanistes français:
«Il y a huit mille architectes en France, et quel-

ques urbanistes seulement. Encore s'agit-il d'un urbanisme en gésine et jusqu'ici plutôt rétrospectif, muséographique, mimétique et très particulièrement préoccupé de décor, de décor dans le sens d'un ornement, d'une vêture de pays, de ville ou de village, d'une vêture non pas de saison, mais de représentation.

»De grands urbanistes pourtant avaient précédé, mais ils ne tenaient pas le crayon; ils maniaient l'idée: Balzac, Fourier, Considérant, Proudhon... A la naissance du machinisme, il y a cent ans déjà, le premier avait respiré dans Paris la méphitique macération des siècles accumulés en une cuve serrée dans ses murailles: la ville. Les autres avaient dilaté leurs poumons au souffle venu du large de l'imagination; ils avaient ressenti, pensé, formulé et cela avait fait une prophétie sur laquelle la houle des habitudes, des intérêts immédiats se rabattit.»

Au moment où – pendant les années 60 – les architectes organiques au fordisme dominant se réfèrent sans cesse à Le Corbusier, la ville qu'ils développent n'est plus la sienne ni celle de ses critiques, ni celle de ses contre-projets. Bien au contraire, pour réaliser l'implosion/explosion de son expansion, c'est la ville de Le Corbusier qu'ils détruisent.

*Daniel Marco,*
*professeur à l'Ecole d'architecture,*
*Université de Genève*

[1] L'auteur s'est fait piéger par ce malentendu. Une des raisons de cet article est entre autres de désigner ce piège. Lire «Architecture postfordiste», *La Perspective*, journal des techniciens de la construction FOBB, Syndicat du bâtiment et du bois (Genève), N° 4, décembre 1984.

[2] Le Corbusier: «Manière de penser l'urbanisme». Urbanisme des CIAM, ASCORAL, collection dirigée par Le Corbusier. Premier volume. Editions de l'Architecture d'aujourd'hui.

[3] Pierre Bourdieu: «Questions de sociologie», Les Editions de Minuit.

[4] Alain Lipietz: «Crise et Inflation: Pourquoi?», Editions Maspéro, 1979. Denis Clerc, Alain Lipietz, Joël Satre-Buisson: «La Crise», Editions Syros, 1983, etc.

[5] Antonio Gramsci (1891–1937), membre fondateur du Parti communiste italien. En 1934, dans un écrit de prison intitulé «Américanisme et fordisme», il met en évidence la pratique des hauts salaires d'Henry Ford comme une pratique possible du capitalisme pour dépasser certaines situations de crise.

[6] Jean Fourastié: «Les trente glorieuses», Editions Fayard, 1979.

OPINIONS

## Correspondance entre M. Lucius Burckhardt et la rédaction des cahiers de l'ASPAN – SO

ASPAN – SO
Rédaction des cahiers

Cher Monsieur,

Par votre lettre du 18 février, vous avez eu l'amabilité de m'offrir, dans les Cahiers de l'ASPAN – SO, une place pour m'exprimer sur «Le Corbusier, urbaniste et aménagiste».

En étudiant le numéro d'octobre de vos cahiers que vous avez joint à votre lettre, je remarque que, sur le problème des transports urbains, vous laissez s'exprimer seulement ceux parmi les spécialistes qui représentent l'opinion officielle et qui, tout en assurant le contraire, multiplient par leurs mesures le trafic des voitures privées.

Or, je dois vous dire que je ne veux pas participer à une discussion qui est ouverte seulement par le fait qu'elle est académique et ne peut pas violer les intérêts du bâtiment.

Recevez, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Lucius Burckhardt

Monsieur Lucius Burckhardt
Sociologue
Bâle

Cher Monsieur,

Permettez-moi d'apporter une réplique à votre lettre du 23 février me faisant part de votre choix de ne pas participer à la rédaction du Cahier de l'ASPAN – SO consacré à « Le Corbusier, urbaniste et aménagiste ».

Je ne suis pas certain que la lecture du seul cahier consacré aux transports urbains reflète de manière exhaustive le « style » de notre revue. Croyez bien que l'esprit qui règne autour de notre table de rédaction tient précisément à dépasser l'opinion officielle (terme qui reste par ailleurs à définir) et à présenter un large éventail des opinions autour d'un sujet, seraient-elles même marginales ou provocantes. Nous avons saisi depuis fort longtemps que l'intérêt de nos lecteurs est d'autant plus fort lorsque nous leur présentons des opinions contradictoires; tout l'enjeu réside précisément dans la difficulté à trouver des correspondants ayant la pertinence – et le courage – d'affirmer leur opinion, cela bien entendu dans les limites définies par le principe constitutionnel de la liberté de la presse.

Les buts de l'ASPAN reposent sur les efforts d'économiser le sol en Suisse; nos dernières actions – par exemple pour promouvoir un habitat groupé – n'ont que faire de l'académisme et des craintes de violer les intérêts du bâtiment; les efforts du Comité central tendant à la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire aspirent à obtenir une gestion plus équitable du sol, notamment par une nouvelle estimation de la valeur vénale des terrains légalisés en zone à bâtir.

J'espère, par ces quelques arguments, avoir apporté quelques éclaircissements sur les buts que nous poursuivons à travers nos publications.

J'espère aussi avoir pu remettre en question votre volonté de ne pas participer au cahier consacré à Le Corbusier. Aussi, je suis convaincu que votre opinion sur ce sujet saura « remuer » nos lecteurs et leur donnera l'occasion de réfléchir sur les idées reçues à propos de « Le Corbusier, urbaniste et aménagiste ».

Veuillez croire, cher Monsieur, que nos colonnes vous sont toujours ouvertes et que nous considérons avec plaisir votre éventuelle participation à cette publication; la verve de votre lettre du 23 février n'en fait qu'augurer la qualité.

En attendant de vous lire, recevez, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Michel Jaques

## TÉMOIGNAGE

# LE CORBUSIER AU COLLOQUE DE BRUXELLES DE 1936

Témoignage d'un participant au Congrès de 1986

*M. Marcel Müller a travaillé comme architecte à Bruxelles. Il a ainsi eu l'occasion d'entendre Le Corbusier s'exprimer sur « la maison minimum » et le colloque de 1936. Il nous livre ici son témoignage.*

La rédaction

Vers le milieu des années 30, les architectes engagés dans la voie du fonctionnalisme envisagèrent d'organiser un colloque européen, au cours duquel serait débattu un problème pratique: la conception de l'appartement minimum pour la classe moyenne. Il s'agissait de concevoir un type d'appartement qui soit adapté aux conditions de l'époque et qui impliquaient pour cette catégorie sociale la disparition de la domesticité. Le problème posé consistait à démontrer qu'avec une surface réduite, il serait possible de répondre aux besoins d'une vie confortable.

Bruxelles fut choisi comme siège du colloque, non par hasard, mais bien pour la raison que cette ville avait joué un rôle déterminant dans l'évolution de l'architecture moderne. En effet, on sait que s'y fonda dans les années 80 du siècle précédent le mouvement de l'*Art nouveau*. Un des principaux

animateurs de cette tendance qui rompait en visière avec le classicisme était le jeune architecte Victor Horta. On connaît ses idées novatrices dans la conception du plan, l'emploi des matériaux nouveaux comme le fer et le verre. C'est également de Bruxelles que partit Henry Van de Velde pour Weimar où il joua le rôle que l'on sait dans l'évolution de l'architecture moderne en Allemagne. Son influence sera déterminante après la guerre de 1914–1918 dans le développement de La Cambre.

Le colloque tint ses assises au Palais des Beaux-Arts – œuvre de Victor Horta – réunissant des architectes venant de pays où l'architecture moderne avait pris pied. On y vit un Karl Moser qui avait été un des premiers architectes de Suisse à s'engager dans le mouvement du Jugendstil et qui enseignait à l'Ecole polytechnique de Zurich. S'y trouvait également Victor Bourgeois, professeur à La Cambre. On ne peut manquer de citer un certain nombre d'architectes allemands de renom. Mais le personnage dont la présence fit sensation était incontestablement *Le Corbusier.*

Il figurait parmi les orateurs inscrits et développa l'idée d'un plan dont le parti répondait à ses idées de la composition libre et apportait une solution au problème posé. C'est l'antithèse du plan classique qui vise surtout la présentation, mais il a la vertu de fonctionner dans le sens souhaité. Une disposition judicieuse devait faciliter le travail de la maîtresse de maison. Son plan occupait une surface de 90 m².

L'intervention de Le Corbusier fut parmi celles qui retint le plus l'attention en raison de l'originalité de ses suggestions.

*Marcel D. Mueller, architecte*



# LA FONDATION LE CORBUSIER À PARIS

La Fondation Le Corbusier est installée dans les villas Jeanneret et La Roche au 8–10 square du Docteur-Blanche, à Paris, dans le XVIe arrondissement. Créée par Le Corbusier lui-même, il lui a légué l'ensemble de ses biens.

Le Corbusier avait conçu cet ensemble formé de deux maisons adjacentes, la villa Jeanneret et la villa La Roche, en 1923. C'est là que la fondation s'installe, suite à la donation de ces deux maisons par leur propriétaire.

La villa Jeanneret est occupée par les locaux de travail de la fondation, la bibliothèque et les dépôts. La maison La Roche est ouverte aux visiteurs; on peut y acheter les œuvres de Le Corbusier ainsi que des reproductions de ses lithographies, dessins et autres documents le concernant.

L'œuvre de Le Corbusier, abondante et diverse, est ici regroupée et conservée de façon complète et représentative.

La Fondation Le Corbusier a répertorié plus de 32 000 plans originaux, conservés sur microfilms et fichés. La liste par projet, par pays et par catégorie est disponible à la bibliothèque. On peut avoir un aperçu préliminaire de l'ensemble de ces plans en consultant «Le Corbusier Archives», en 32 volumes, des éditions Garland à New York.

En complément, la fondation garde en dépôt un ensemble de maquettes de travail sur les projets d'architecture et d'urbanisme. En ce qui concerne l'art plastique, la fondation possède un grand nombre de toiles de Le Corbusier lui-même, notamment de la période «Puriste 1918–1927», mais elle a également des œuvres faisant partie de la collection personnelle de Le Corbusier, comprenant des artistes tels que Léger et Baichaut. De nombreux dessins de voyage, études de tableaux, mines de plomb, gouaches et aquarelles sont répertoriés au fichier général.

Le Corbusier avait toujours sur lui un carnet de dessins, au format de poche, où il consignait croquis et pensées. L'ensemble de ces carnets a fait l'objet d'une publication intégrale en 4 volumes. Elle peut être consultée à la bibliothèque.

Le Corbusier a exécuté une centaine de gravures sur bois, d'eaux-fortes et de lithographies. Ces œuvres sont regroupées dans un portefeuille, toutes pouvant être examinées à la fondation.

Dans le «Poème de l'Endroit ou de l'Angle droit» composé en 1955, Le Corbusier a utilisé la lithographie pour exécuter le texte manuscrit et les 20 illustrations qui le composent.

Entre 1952 et 1965, Le Corbusier a réalisé, dans l'atelier Jean Martin à Luynes, des émaux dont ceux des portes d'entrée de la salle de l'Assemblée à Chandigarh et de la chapelle de Ronchamp. La fondation en possède quelques plaques.

La fondation possède également des cartons de tapisserie réalisées par Pierre Baudoin qui fut le principal collaborateur dans ce domaine.

Les tapisseries sont pour la plupart à Chandigarh, dans les salles du Capitol; la plus grande se trouve à Tokio, 230 m² pour les rideaux de scène du théâtre Buka Kaïkan.

La fondation possède la majeure partie des

sculptures en bois naturel ou polychromes réalisées par Le Corbusier durant les vingt années de sa collaboration avec Joseph Sabina.
Dès 1925, au moment de l'exécution du pavillon de l'Esprit Nouveau, Le Corbusier se préoccupe du problème du mobilier en tant qu'équipement.

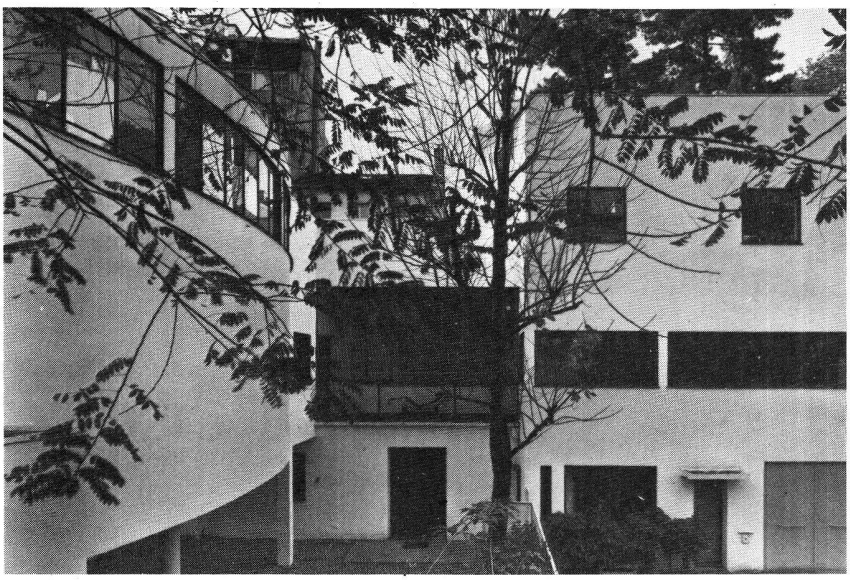

En 1929, il présente au salon d'automne, en collaboration avec Pierre Jeanneret et Charlotte Perriand, un ensemble comprenant table, chaises, fauteuils, chaises longues et casiers standards. La fondation fait exécuter certains de ces meubles dont quelques exemplaires se trouvent en permanence dans la villa La Roche.
La fondation dispose également d'un fonds unique de documents photographiques réalisés par Le Corbusier:
- une série de plaques photos d'avant-guerre, concernant principalement les œuvres architecturales;
- des diapositives concernant l'architecture et sa plastique;
- un ensemble important de tirages photos de voyages;
- des portraits et des photos de famille et des sujets divers.

Dans le département audiovisuel, on trouve:
- des films de 16 et 35 mm sur l'œuvre architecturale, Ronchamp, Poissy, Garches, etc., ainsi que des séquences sur Le Corbusier;
- deux disques enregistrés à l'occasion d'un entretien avec Le Corbusier en 1964.

Les archives écrites, la correspondance privée, les notes personnelles, les agendas et l'ensemble des dossiers de chantiers ont été classés et inventoriés. Tous ces documents peuvent être consultés à la bibliothèque de la fondation.
Si vous passez par là, arrêtez-vous; la fondation est très riche et accueillante. C'est le lieu de rencontre des chercheurs et le dernier bastion de Le Corbusier vivant.

*Des. Petrovic*
*Architecte-urbaniste*
*La Chaux-de-Fonds*



# LE VOYAGE D'ORIENT (LA DÉCOUVERTE DE C.-E. JEANNERET, PHOTOGRAPHE)

## Le Corbusier, photographe

En 1911, en compagnie de son ami Klipstein, Charles-Edouard Jeanneret fait la découverte de «l'Orient», c'est-à-dire de l'Europe de l'Est, des Balkans, de Constantinople, de la Grèce. Prague et Constantinople sont les étapes principales de cet itinéraire. Jeanneret et Klipstein sont à Constantinople le 22 novembre 1911, jour d'un gigantesque incendie qu'ils immortalisent sur une pellicule. La rentrée les verra s'attarder à Rome et Pompéi. Les découvertes du voyage sont relatées dans des lettres écrites aux parents, ainsi que dans des articles que publie la *Feuille d'Avis de La Chaux-de-Fonds*. Plus tard, bien plus tard, paraîtra un livre dont le manuscrit nous appartient.
Jeanneret emporte un appareil de photographie (Cupido 80) qui lui permet de ramener une documentation exceptionnelle sur les pays visités, grâce à des négatifs sur verre. Ce sont ces photos, commentées par un spécialiste, le professeur Giuliano Gresleri, de Bologne, qui constituent l'essentiel de cette exposition. Elle est composée de 80 grands panneaux et de documents originaux, présentés sous vitrine, en particulier des lettres et des dessins. Montée à Bologne au début de 1985, elle parcourt actuellement l'Amérique et sera présentée à la Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds de juin à octobre 1987.

*Le directeur:*
*Fernand Donzé*

Les photographies illustrant l'interview de M. le professeur Gubler proviennent du Fonds des photographies de Le Corbusier.